LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928

Vol. 20 No. 30 Edmonton, vendredi le 3 octobre 1986 20 pages 0.50

Van de Walle de justesse!

Le candidat conservateur Walter Van de Walle a remporté de justesse les élections dans la circonscription fédérale de Pembina le 29 septembre avec 232 voies d'avance sur son adversaire néo-démocrate. Voici les résultats non officiels:

W. Van de Walle (PC)............16,524
Ivor Dent (NDP).......................16,292
Chris Selersen (Lib).................6,505

Une fédération provinciale de parents Franco-Albertains voit le jour



Mme Hélène Gignac, présidente de la nouvelle fédération.

YVES LAVERTU

EDMONTON - Une dizaine d'organismes de parents franco-albertains et de responsables impliqués dans le dossier de l'éducation française viennent de se constituer en fédération provinciale.

La Fédération des parents francophones de l'Alberta vient en effet de voir le jour à Edmonton le 27 septembre dernier.

Celle-ci verra à la promotion de l'éducation en français langue première en Alberta de la garderie à la 12e année.

Le nouvel organisme provincial appuiera par exemple les démarches visant à la mise sur pied d'écoles française et à la «gestion et au contrôle des institutions scolaires francophones par les franco-albertains».

Réunis à l'invitation du bureau de l'éducation de l'Association canadienne-française de l'Alberta, des parents venus de Sherwood Park, Legal, St-Paul, Calgary, Bonnyville, Rivière-la-Paix, Lethbridge et Edmonton ont ainsi voté à l'unanimité en faveur de la création d'un tel organisme. Pour plaider en faveur de la fédération, on a évoqué entre autres le rôle de support que pourra jouer l'organisme auprès des comités locaux de parents.

Promoteur du projet, l'Association canadienne-française de l'Alberta se réjouit de voir naître après neuf mois d'études un organisme provincial qui pourrait bien prendre le relais de l'association dans le secteur de l'éducation.

Bien que l'ACFA n'ait pas l'intention de se retirer totalement du dossier de la revendication scolaire, ceci permettrait à l'organisme porte-parole des Franco-Albertains de se consacrer, même dans ce secteur à d'autres activités touchant par exemple les enseignants, les commissaires d'écoles, etc.

Le directeur du bureau de l'éducation M. Yvon Mahé voit d'ailleurs d'un bon oeil le poids et l'impact auprès des différentes instances politique que pourraient avoir des parents réclamant directement et pour euxmêmes des services auxquels ils sont convaincus avoir droit.

Bien que le plan d'action n'ait pas été défini dans les détails, il gravitera certainement autour des objectifs de formation, sensibilisation et de revendication. On impliquera par ailleurs Francophonie Jeunesse de l'Alberta dans l'organisation.

Mais pour l'intant, la principale tâche des nouveaux élus de l'organisme sera le financement. A plus ou moins long terme, un secrétariat permanent et l'embauche d'un(e)

Voir FÉDÉRATION en page 12

• *Fin du procès Bugnet*

Les dés sont jetés!

YVES LAVERTU

EDMONTON - Faut-il un système de gestion scolaire parallèle de haut en bas pour les francophones ou plus modestement une simple commission scolaire francophone homogène? Ne doit-on pas plutôt penser à une quelconque structure de contrôle dont les critères resteraient encore à déterminer? Mais encore, ne s'agirait-il pas avant tout de s'assurer d'un type de représentation et de participation des francophones au sein des actuelles commissions scolaires? Peut-être après tout qu'un léger ajustement des actuels comités consultatifs de parents serait suffisant. Peut-être aussi qu'il ne faut rien faire du tout.

La question du droit des francophones de l'Alberta au contrôle de leurs écoles a constamment occupé le devant de la scène tout au long des trois jours d'audiences du procès Bugnet tenu en cour d'Appel de l'Alberta à Edmonton du 23 au 25 septembre.

L'ensemble des neuf participants qui se sont présentés au procès en alignant devant les magistrats McClung, Moir et Kerans une batterie de onze avocats ont chacun à leur façon et de gré ou de force ramener la question sur le tapis.



J. C. Mahé, A. Martel et P. Dubé.

Ils ont en effet dû prendre position avec un dégradé de nuances indiquant une distanciation ou un rapprochement quant à requête initiale de l'Association Georges-et-Julia Bugnet sur la création à Edmonton d'un conseil scolaire francophone homogène.

Les sept intervenants invités à prêter main-forte à l'Association Bugnet auront cependant alignés une position à peu près sans brèche, quant au principe du moins, du droit constitutionnel qu'ont les francophones au contrôle et à la gestion de leurs écoles.

Ces intervenants sont: le Commissaire aux langues officielles, le Gouvernement du Canada, la Commission nationale des parents francophones, la Fédération des francophones hors Québec, le regroupement anglo-québécois Alliance Québec, la Société de parents pour les écoles francophones d'Edmonton et l'Association canadienne-française de l'Alberta.

L'argumentation de ces organisme et de l'Association Bugnet a principalement fait la navette entre l'article 23 de la Constitution canadienne sur les droits scolaires de la minorité de langue officielle et l'article 15 sur les droits à l'égalité.

Ainsi par exemple, l'Association Georges-et-Julia Bugnet représentée par la firme Chapman, Finlay et Gawne a revendiqué en vertu des article 15 et 23 mis en corrélation le droit pour les francophones au même traitement en matière de gérance scolaire qu'ont actuellement les membres de la majorité anglophone. Un des avocats, Brent Gawne, a même plaidé que les francophones de l'Alberta ont droit à un système de gérance complètement parallèle de l'actuel et cela en commençant avec un ministère francophone de l'Education.

École française en Alberta

L'avocat Me Michel Bastarache plaidant dans cette cause entre autres pour l'Association canadienne-française de l'Alberta a pour sa part plutôt insisté sur la nécessité pour le gouvernement de légiférer en matière de droits scolaires pour les Franco-Albertains. Le constitutionnaliste d'Ottawa a fait valoir qu'il s'agit pour la Cour d'émettre dans le cas de

Voir PROCÈS en page 17

Les francophones de l'ouest s'inquiètent des conséquences du rapport Sauvageau

YVES LAVERTU

EDMONTON - Les francophones hors Québec réagissent avec inquiétude face à certaines des recommandations incluses dans le rapport Caplan-Sauvageau sur la radiodiffusion au Canada.

A l'occasion du premier débat public diffusé sur les ondes de Radio-Canada d'un océan à l'autre depuis Edmonton, des représentants de la francophonie canadienne ont pu, dimanche le 28 septembre, faire part de leurs commentaires et interrogations devant l'un des signataires du document, M. Florian Sauvageau.

Organisé conjointement par Radio-Canada et la Faculté Saint-Jean d'Edmonton une table ronde avec comme modérateur M. Keith Spicer journaliste et rédacteur en chef a réuni côte à côte M. Phil Fraser, signataire du rapport, M. Florian Sauvageau, Mme Marie Poulin des services administratifs centraux de Radio-Canada, M. Aurèle Thériault directeur général de la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) et M. Charles Bélanger, consultant pour CANCOM.

Du point de vue des francophones hors Québec, la lacune la plus importante selon ses dirigeants dans le rapport de 800 pages rendu public le 22 septembre dernier a trait à la place réservée aux communications chez les francophones de l'ouest du pays.

Ceux-ci s'en sont ainsi particulièrement pris à la recommandation voulant qu'il n'y ait dorénavant plus du côté des services français de Radio-Canada que quatre villes de l'est du pays dotées de centres de production; soit Ottawa, Montréal, Québec et Moncton.

Ceci, selon les dirigeants francophones, contribuerait à restreindre encore plus la portion déjà maigre réservée aux émissions émises depuis les stations francophones de l'ouest.

En cela, qu'ils soient de Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba ou de la fédération centrale, les dirigeants francophones estiment qu'on a oublié l'Ouest dans le volumineux rapport.

Pour sa part, le co-président du groupe de travail sur la politique de radio-diffusion M. Florian Sauvageau estime que le rapport ne suggère pas de fermer boutique puisque les émissions locales sont rares ou à peu près inexistantes.

Selon ce dernier, son groupe de travail propose plutôt de maintenir la programmation dans ce qu'elle a de plus essentiel, c'est-à-dire l'information. Celui-ci croit que l'information actuellement dispensée dans l'Ouest ne saurait et ne devrait décroître. Celui-ci se garde par ailleurs d'avoir voulu définir dans le rapport les contenus qui pourraient éventuellement être affectés advenant la poursuite et de la mise sur pied de la recommandation critiquée.

Florian Sauvageau estime de plus que Radio-Canada n'est pas le seul outil prôné dans le rapport pour répondre aux besoins des francophones hors Québec. Celui-ci a fait notamment mention d'une recommandation souhaitant la création d'un canal français, Télé-Canada et dont l'axe principal serait le reflet des régions.

Dans l'esprit des signataires du rapport, l'Office national du film pourrait également jouer un rôle accru dans la mise sur pied de programmations locales.

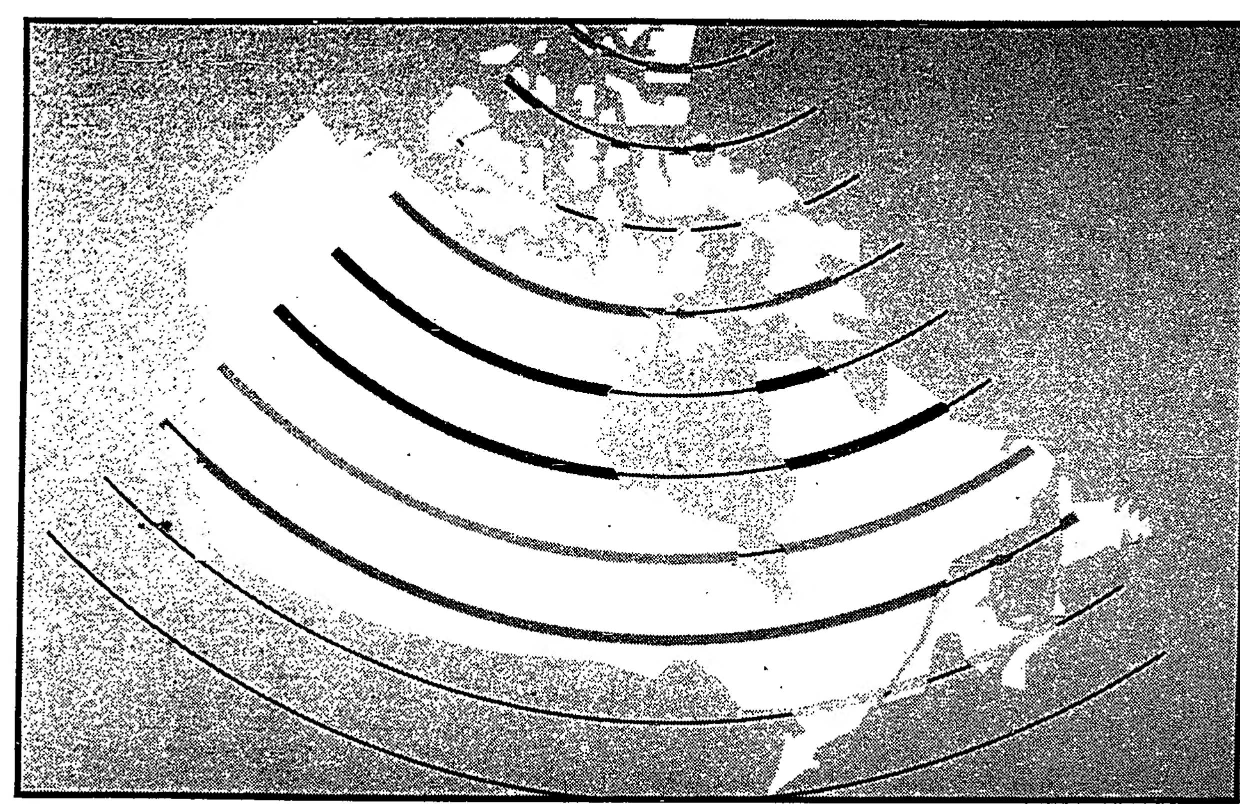
Enfin, Florian Sauvageau croit qu'un des axes originaux inclus dans le rapport et dont les francophones devraient tenir compte est la promotion des services de radio et de télévision communautaires - Le rapport suggère en effet un meilleur statut pour les services communautaires de radiodiffusion.

Selon Aurèle Thériault, directeur général de la FFHQ, il ne faut pourtant pas confondre la responsabilité particulière de Radio-Canada à l'égard des communautés franco-canadiennes et des instruments comme la radio communautaire pouvant jouer un rôle d'appoint et complémentaire dans ce domaine.

À cet effet, M. Thériault souhaite qu'on en vienne à la définition d'un «minimum acceptable» en frais de services de radiodiffusion pour les communautés francophones hors Québec. M. Sauvageau estime pour sa part que les services communautaires et ceux de Radio-Canada pourraient se comjuguer pour offrir à certains moments par exemple des heures d'antenne communautaire sur les ondes de la radio d'Etat.

A l'occasion du forum, Florian Sauvageau a dévoilé l'esprit qui a présidé à la rédaction des lignes concernant un des aspects du rapport, c'est-à-dire l'avenir de la radiodiffusion de langue française au Canada. Selon ce dernier, nous assistons actuellement à une crise profonde en ce qui a trait à l'avenir de la langue française dans le monde.

Au niveau des communications canadiennes, cela nécessite pour celui-ci un renforcissement des centres de production de langue française qui peuvent encore faire concurrence aux émissions américaines à gros budget. C'est dans cet esprit qu'il souhaite qu'on puisse donner aux services français de Radio-Canada au Québec les moyens d'être encore concurrentiels devant la guerre des ondes qui s'est déjà amorcée.



"Aurèle Thériault souhaite qu'on en vienne à la définition d'un minimum acceptable pour les communautés francophones hors Québec."

Les gens d'affaires francophones réclament un conseil économique

YVES LAVERTU

EDMONTON - A l'occasion du forum de concertation des organismes franco-albertains, les gens d'affaires ont réclamé la mise sur pied d'un Conseil économique francophone albertain.

Réunis en ateliers samedi le 27 septembre à Edmonton, les gens d'affaires présents en sont venus à cette conclusion «afin de redonner sa place à l'économie» chez les francophones de l'Alberta.

Le projet, qui sera sérieusement étudié à l'ACFA provinciale pourrait impliquer la participation de la Faculté Saint-Jean d'Edmonton.

Un des objectifs d'un tel conseil serait de sensibiliser la population francophone et plus particulièrement sa jeunesse à la réalité économique.



Des participants nombreux venus de tous les coins de la province sont venus échanger en ateliers sur différents sujets lors du forum de concertation le 27 septembre.



Francopinion

Editorial

• ***Le Procès Bugnet:***

Espoirs, craintes et dangers

Quel sera le jugement de la Cour d'Appel de l'Alberta dans l'affaire Bugnet sur les droits des francophones en matière d'éducation, à la suite des audiences qui ont eu lieu à Edmonton du 23 ou 25 septembre derniers? Personne ne saurait répondre à cette question. Il est dangereux en effet de jouer au prophète et d'essayer de prédire le jugement des vénérables magistrats.

D'aucuns nourrissent l'espoir que le jugement des juges McClung, Moir et Kerans sera favorable aux francophones. Cet espoir se fonde sur le fait que l'avocat, M. Jack Majors, s'est trouvé mal en point pour défendre le gouvernement albertain qui n'a rien fait de concret jusqu'ici pour se réconcilier avec la Charte des droits et libertés, que le premier ministre Peter Lougheed a signé à l'automne 1981 au nom de sa province.

De fait, l'avocat du gouvernement n'a pas été en mesure de répondre convenablement à la question que posait un des magistrats sur ce que le gouvernement comptait faire pour rencontrer ses obligations dans ce domaine.

Beaucoup d'autres, intervenants et observateurs, gardent peu d'espoir que la décision soit très favorable. L'application pratique des droits que réclame l'Association Bugnet a semblé intéressé particulièrement les juges, surtout en ce qui a trait à la gestion et au contrôle des institutions scolaires destinées aux francophones.

C'est le rôle des juges dans ces cas de jouer l'avocat du diable, et de mettre au défi l'argumentation la plus logique ou la thèse la mieux soutenue. S'il y a des failles, elles finiront par paraître. Si non, le point sera gagné.

Mais les dangers les plus graves sont à venir. Si le jugement de la Cour d'Appel est passablement favorable à l'Association Bugnet, il restera peu de choses à réclamer auprès de la Cour Suprême du Canada. Et si pour autant, le gouvernement se considère chanceux de ne pas avoir écoper pire, il acceptera le jugement de la Cour d'Appel et continuera à accorder le moins possible de concessions aux francophones.

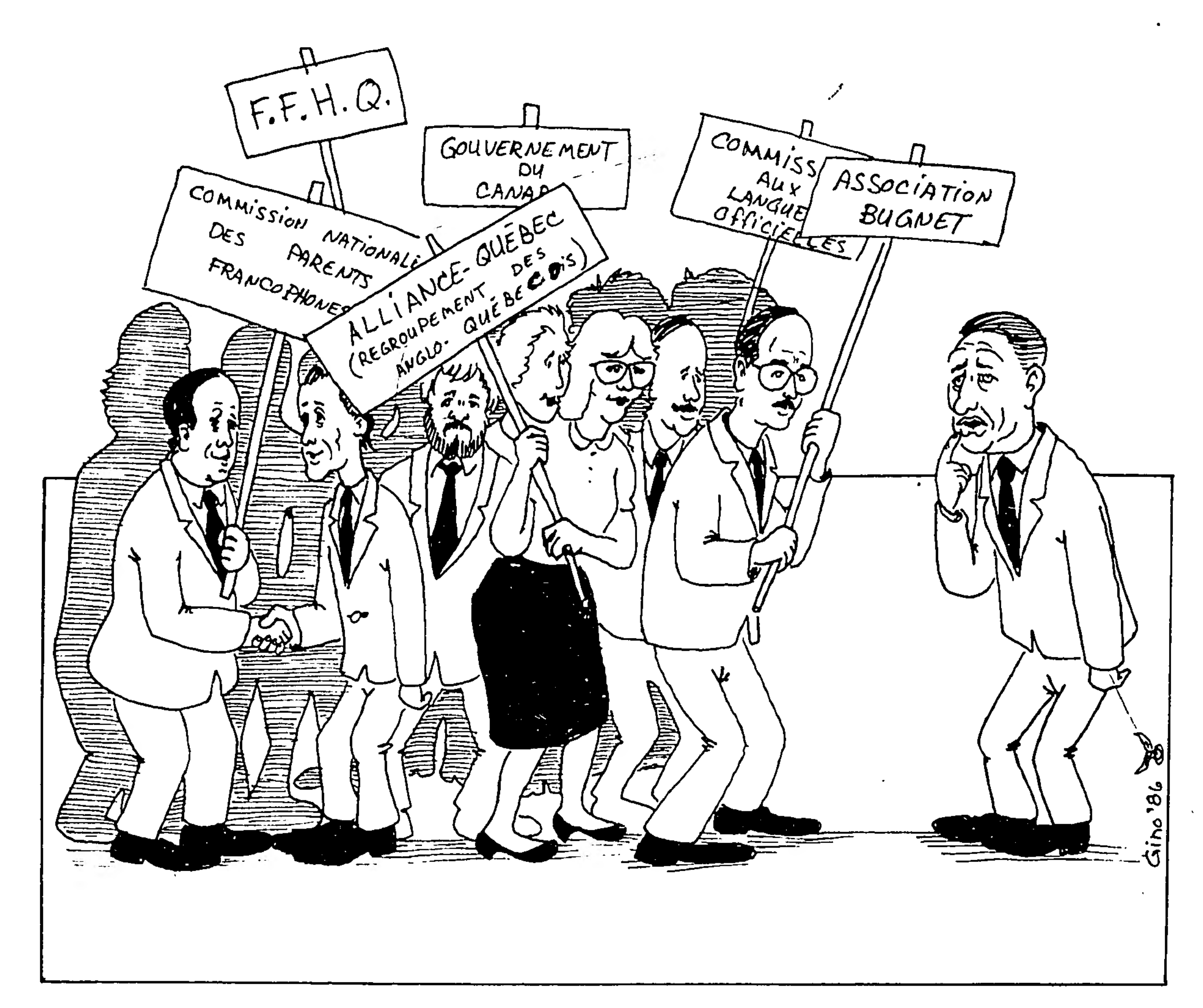
Cette cause Bugnet risque certes de ne pas pouvoir franchir cette dernière étape, pourtant si importante, la Cour Suprême du Canada. Le gouvernement de l'Alberta suivra l'exemple de l'Ontario et se contentera d'un jugement pas trop sévère à son égard de la Cour d'Appel. Et la Cour Suprême refuserait probablement d'entendre une demande qui serait trop limitée dans son envergure.

Advienne ce qu'adviendra, la cause Bugnet était nécessaire. N'eut été d'elle les franco-albertains seraient encore et toujours sans cause.

A bien y penser, il serait bon de commencer tout de suite une autre cause, meilleure celle-ci, qui inculperait les commissions scolaires avec le gouvernement. C'est d'ailleurs la seule façon de faire bouger le gouvernement albertain et les autorités scolaires sur cette question des droits des francophones. Le passé en est plein d'exemples.

PAUL DENIS

Sans commentaire



lettres ouvertes

Parlons-nous français!!

Cher Résident,

Nous aimerions vous féliciter d'avoir choisi la Résidence de la Faculté Saint-Jean comme logis pour cette année scolaire 1986-87.

Pour vous Francophone, il s'agit d'un domaine où vous vous retrouvez "chez vous", loin de chez vous!

Pour vous Anglophone, la Résidence représente une "petite francophonie" au coeur de votre territoire! Vous avec donc choisi de vivre cette expérience jusqu'au bout!

En effet, pour accéder à cette belle culture canadienne-française, il ne fait aucun doute que la Langue est la porte d'entrée par excellence!

La Résidence se prête tout à fait bien à cet échange... si chacun de nous s'en donne la peine. En d'autres mots, parlons-nous FRANÇAIS!!

"Un voyage de plusieurs milliers de milles commence avec un premier pas".

Alors, à Vous de jouer!

Holly A. Cyr.

Mireille Prévost



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

Éditeur: Paul Denis

Rédacteur en chef — Journaliste: Yves Lavertu

Administration: Sylvie Grégoire

Photo-composition: Hélène Gauthier

Graphiste & montage: Michel Raymond

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Journal Franco-Albertain Ltée
#201, 10008 - 109 rue
Edmonton (Alberta) T5J 1M4
Tél.: (403) 423-5672

L'abonnement annuel coûte:
1 ans: 15$ 2 ans: 25$
Enregistré comme courrier de 2e classe #1881

• La Congrès de la Francophonie à Edmonton

Le compte à rebours commence!

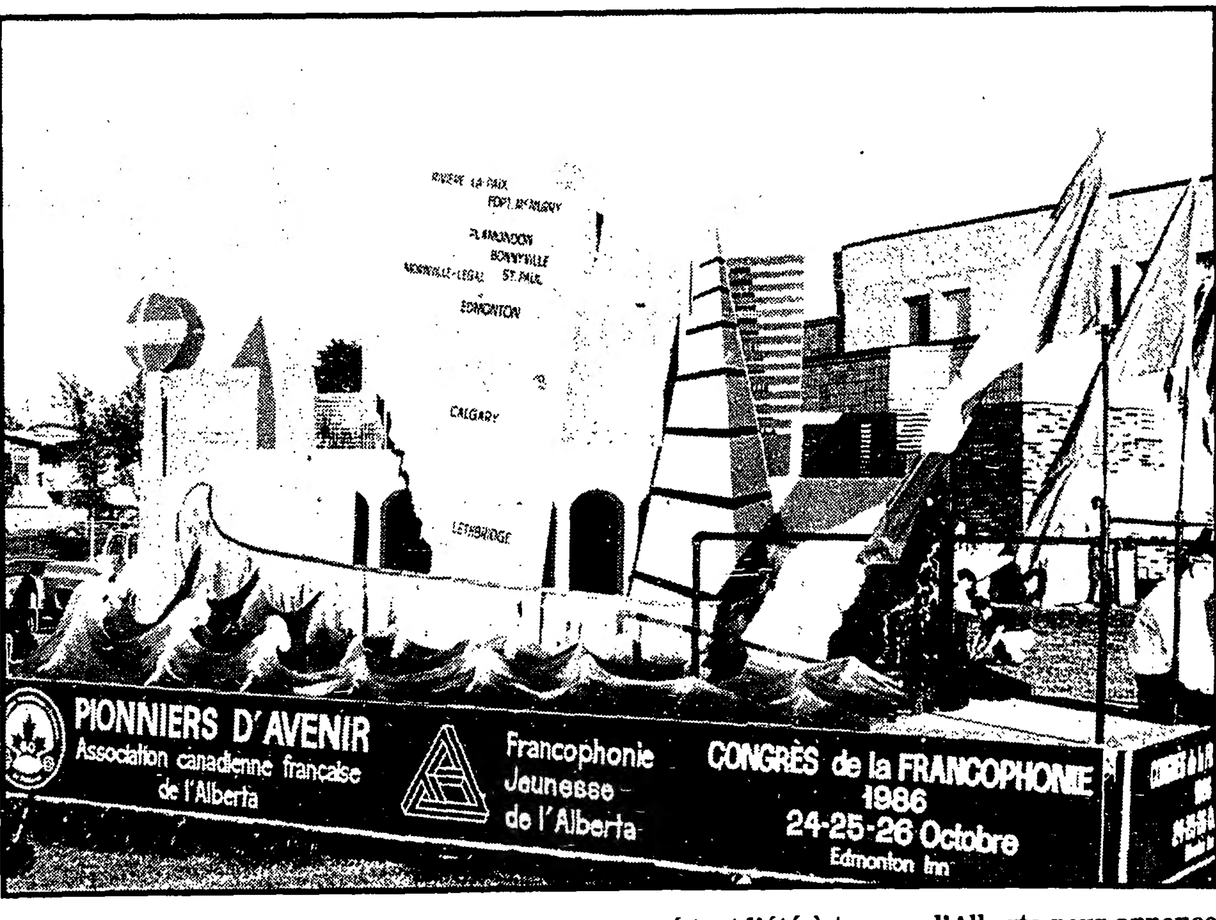
MIREILLE PRÉVOST

Le 60ième anniversaire de l'Association canadienne-française de l'Alberta sera célébré en grande pompe par le Congrès de la Francophonie 1986. Cet événement aura lieu les 24, 25 et 26 octobre 1986. Différents domaines d'activités gravitant autour du grand thème **"Pionniers d'avenir"** ont été prévus afin de commémorer l'histoire de la francophonie albertaine et d'en jalonner l'avenir.

Depuis plus d'un an, des gens travaillent avec acharnement à la réussite de cette entreprise d'envergure. Un comité d'une trentaine de personnes présidé par Madame Fernande Bergeron coordonne le déroulement de ces préparatifs. Les tâches sont distribuées parmi des sous-comités. A la tête de cette entreprise, un homme calme et posé, Monsieur Hilaire Fortier veille à l'harmonisation du travail. Non seulement, il faut recueillir les subventions suffisantes mais il est également essentiel de rassembler les ressources humaines, matérielles et spirituelles pour que l'ensemble soit couronné de succès.

Un mois avant le Congrès de la Francophonie 1986, l'ultime étape de cette aventure à long-terme, Monsieur Fortier affirme sans dissimuler une certaine fierté que les échéances de chaque comité ont été respectées et ce, compte tenu de l'ampleur du projet et de la longueur du temps prévu pour son exécution.

Rien ne semble avoir été négligé; il suffit de consulter le programme! Il y a vraiment matière à intéresser tout le monde: une multitude de kiosques, des ateliers variés, des conférences, des spectacles très alléchants, des repas dont un banquet, une soirée de danse, une messe, ...et j'en passe. A cette occasion, l'Association canadienne-française convoquera également son assemblée annuelle.



Le char allégorique de la francophonie s'est promené tout l'été à travers l'Alberta pour annoncer le Congrès.

Par ailleurs, un comité historique dirigé par Madame Claude Roberto, achève la réalisation d'une brochure sur l'histoire de la francophonie albertaine qui sera disponible lors du Congrès.

Un service de transport en commun s'organise dans chaque région; le comité provincial le structurera sous peu.

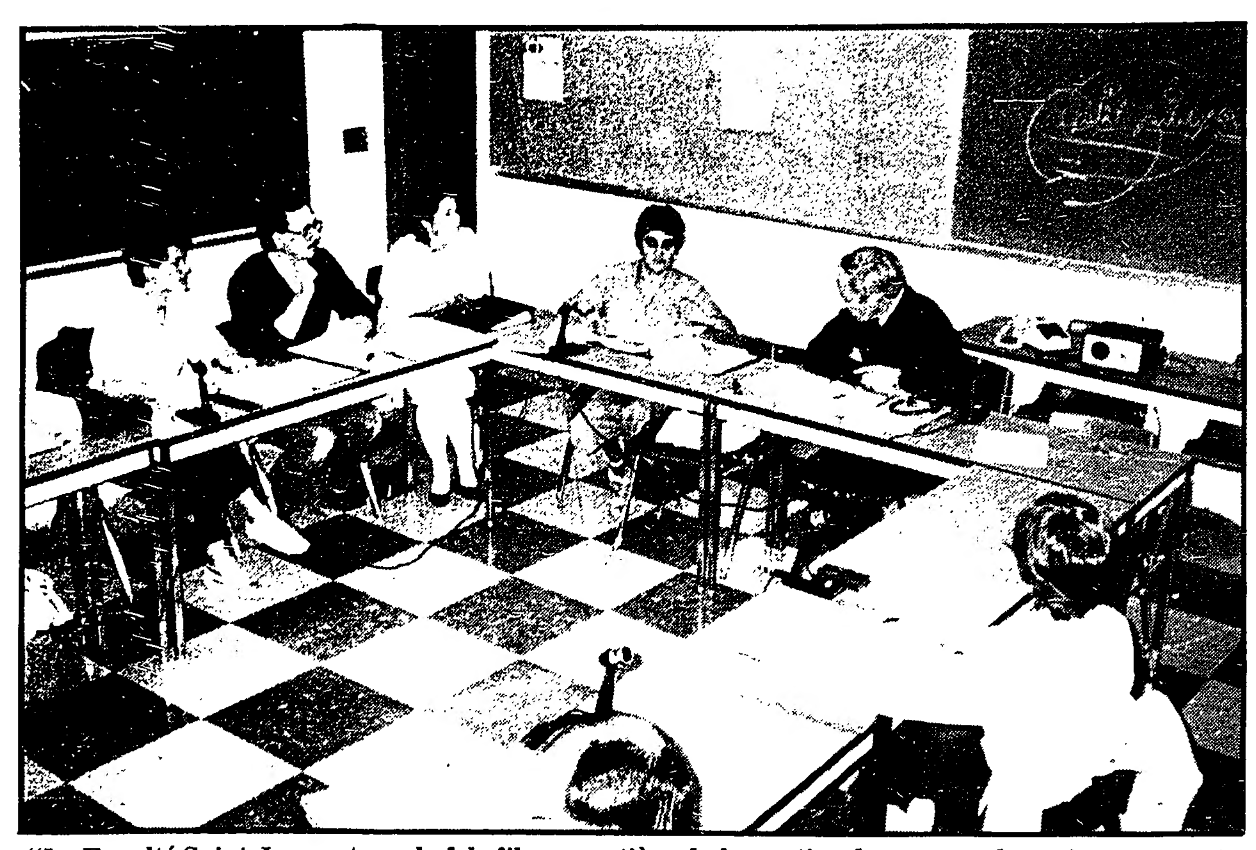
Une garderie sera éventuellement à la disposition des congressistes; sa mise en place dépendra de la demande.

Le Congrès de la Francophonie doit sa première publicité à un char allégorique que deux employés de Francophonie Jeunesse Alberta ont balladé de village en village, de Lethbrige à Grande-Prairie durant l'été 1986. Cette réalisation sera exposée au Edmonton Inn pendant le Congrès. Il est à noter que l'histoire du char allégorique était le sujet principal de l'émission "Rendez-vous" le dimanche 28 septembre à midi, au canal 13 (ITV).

Monsieur Hilaire Fortier déclare avec optimisme que 1,000 personnes sont attendues cette année au banquet et qu'environ 500 personnes participeront aux ateliers.

Est-il besoin d'appuyer sur le fait que l'humble "Rond-Point" annuel d'ailleurs brillamment organisé jusqu'alors, a revêtu cette année ses plus beaux atours pour fêter le 60ième anniversaire de l'Association canadienne-française de l'Alberta. Francophones et francophiles sont donc cordialement invités au Congrès de la Francophonie 1986!!

Un cours... et une question brûlante d'actualité



"La Faculté Saint-Jean est un chef de file en matière de formation du personnel enseignant par télé conférence."

JEAN GAUTHIER

Pour la première fois dans l'ouest canadien un cours s'intéressant à la question des écoles françaises en milieu minoritaire est offert. Ceci a été rendu possible grâce à une équipe enseignante convaincue de l'importance d'un tel cours et compétente en la matière. Toutefois, nous ne pouvons passer sous silence le rôle des médias dans ce cours. Sans ces derniers, des francophones des quatre coins de l'Alberta ne pourraient comme c'est le cas présentement suivre ce cours.

Un cours...

C'est lors d'une réunion pédagogique en mai dernier que Frank MacMahon (professeur à la Faculté Saint-Jean) a lancé l'idée d'offrir un tel cours. L'idée n'allait pas tomber dans l'oreille d'un sourd, France Levasseur-Ouimet (professeur à la Faculté Saint-Jean) alla vendre l'idée à l'Education permanente de la Faculté Saint-Jean. Cette dernière sous la direction de Jean Watters accepta avec entousiasme d'offrir ce cours par télé conférence s'il vous plait! C'est ainsi que France Levasseur-Ouimet et Jean Watters s'attachèrent au cours de l'été à concrétiser l'idée de ce cours unique en son genre. Une brochette de sujets et de personnes connaissantes en rapport avec ces sujets furent sélectionnés. De par la nature même du courts offert en télé-conférence, les conférenciers ainsi que les facilitateurs locaux (travaillant en région autre qu'Edmonton) assistèrent à deux sessions de formation. L'une concernait l'administratin et l'autre la dynamique de groupe. Notons en matière de formation de son personnel enseignant de cours par téléconférence, l'Education permanente de la Faculté Saint-Jean est la première au Canada. Qui plus est, grâce à un système de lignes téléphoniques, de micros les étudiants inscrits au cours pouvaient écouter simultanément le conférencier d'Edmonton et lui poser des questions. Finalement le grand jour arriva. Le 10 septembre 1986 une quarantaine d'étudiants environ de Peace River, Falher, Calgary, Bonnyville, Morinville-Legal, St-Paul et Edmonton assistèrent au premier d'une série de 14 cours traitant de la question des écoles françaises en milieu minoritaire.

Et une question... brûlante d'actualité

Le cours a trois buts principaux. Premièrement de sensibiliser les participants aux divers aspects de la question des écoles françaises en Alberta. Deuxièmement, d'informer les participants. Troisièmement et dernièrement, de permettre aux participants d'établir quel sera leur rôle face aux besoins linguistiques et culturels du jeune francophone minoritaire et par le fait même de contribuer au développement de la vitalité ethnolinguistique de la minorité francophone en Alberta. (1)

Le 24 septembre dernier, j'ai assisté en observateur au troisième cours à Edmonton. Le conférencier invité était alors Frank MacMahon. Le sujet de la conférence était: Etude du contexte et du milieu. Dans un premier temps, monsieur MacMahon a parlé de l'école comme moyen de reproduction de la société. Dans un second temps, il a parlé de la relative hostilité de la société albertaine à l'égard de la communauté francophone. Dans un troisième et dernier temps, il a noté que l'attitude de relative hostilité de la société albertaine à l'égard de la communauté francophone tend à diminuer.

Une douzaine d'étudiants d'Edmonton étaient présents lors de cette conférence. La majeure partie de ceux-ci étaient des enseignants de l'école Maurice Lavallée et d'écoles d'immersion. Dans une moindre mesure, il y avait des étudiants de niveau universitaire, des fonctionnaires du gouvernement et des parents. Les raisons qui ont motivé ces francophones à s'inscrire à ce cours ne variaient pas beaucoup. La plupart s'étaient inscrits dans ce cours afin d'approfondir leur connaissance de la question des écoles françaises en Alberta.

Même si nous n'en sommes qu'au tout début du cours les écoles françaises en Alberta: un privilège ou un droit? les étudiants et étudiantes interrogé(e)s à Edmonton ont déjà leur point de vue sur un sujet qui divisent passablement des francophones. Pour eux, l'école française en Alberta c'est un droit.

(1) Les buts mentionnés sont ceux puisés à même le syllabus du cours.

Résultats du Sondage auprès des candidats aux élections à la Commission scolaire catholique d'Edmonton (1986)

La Société des parents pour les écoles francophones d'Edmonton a adressé un questionnaire aux 12 candidats; 8 de ces candidats ont accepté de répondre au questionnaire.

Vous trouverez ci-dessous les questions posées aux candidats et leurs réponses.

Nous avons traduit les réponses qui nous ont été remises en anglais. Nous reproduisons le texte français des réponses par les candidates Simone Demers-Secker et Alice Gagné.

Le Comité ad hoc
de la Société des parents

Ces deux pages sont assurées par la Société des parents pour les écoles francophones d'Edmonton.

N.D.L.R.

En raison du retard dans la réception des réponses des candidats Joseph Sell et Hugh Tadman, nous n'avons pu publier leurs affirmations.

1. Est-ce que vous vous ralliez aux droits enchâssés dans l'article 23 de la Charte des droits et libertés et aux interprétations juridiques de ces droits?

OUI. Le Canada est une société multiculturelle officiellement bilingue. Les droits scolaires en langue française en Alberta doivent donc être reconnus puisque la minorité francophone de notre province fait partie de la population franco-canadienne. **Ken Alyluia**

OUI. Pourvu qu'il y ait un nombre suffisant de Franco-Albertains pour justifier, de fait, ces droits enchâssés dans l'article 23 de la Charte. **Carlo Amodio**

OUI. Je suis tout à fait d'accord avec les droits garantis par l'Article 23 de la Charte des droits et libertés. Les interprétations juridiques de ces droits varient considérablement, cependant, et il est impossible de donner un accord de portée générale. En plus, l'interprétation d'une autre interprétation a pour effet de l'affaiblir et la rendre impraticable. Je suis d'accord, toutefois, avec les droits et avec le principe des interprétations. **Catherine Chichak**

OUI. J'applaudis les possibilités que nous offre la Constitution de réellement répondre aux besoins éducatifs des Canadiens francophones en respectant l'identité culturelle et linguistique des élèves. **Simone Demers-Secker**

OUI. Je ferai de mon mieux pour répondre aux besoins des francophones. **Alice Gagné**

OUI. Cela ne me cause aucun problème. À mon point de vue, les droits des francophones et l'interprétation juridique de ces droits sont des questions indiscutables. Les francophones possèdent certes ces droits.

Au même titre, les francophones catholiques ont droit à la transmission d'une éducation catholique à leurs enfants. Il faut reconnaître les droits linguistiques et les droits religieux. **Francis O'Hara**

OUI. Je crois que la langue d'une personne est un facteur important dans le maintien de sa culture. Donc, j'appuie entièrement l'Article 23 de la Charte des droits et libertés. **William Koehler**

OUI. Je dois dire que je reconnais aussi les responsabilités qui s'ensuivent de ces droits et libertés. **Lenore Hopchin**

OUI. Je suis d'accord avec les droits garantis par l'Article 23 de la Charte. Si j'étais francophone, je pense que je ne serais pas d'accord avec l'interprétation de M. le Juge Purvis de ces droits, tels qu'ils ont été définis par le jugement du 24 juillet 1985. Je voudrais certainement que le Gouvernement de l'Alberta rectifie, afin qu'elle n'entre pas en conflit avec la Charte, la Loi Scolaire, dans la mesure où elle ne donne pas une certaine part du contrôle et de la gestion aux citoyens dont les droits ont été établis par l'Article 23. C'est la responsabilité de l'assemblée législative de garantir que ces droits soient disponibles. **Brian Mitchell**

2. Appuyez-vous en principe et en pratique un réseau complet de services éducatifs en français langue première, de la maternelle à la 12e année?

OUI. Si le nombre d'inscriptons le justifie, il faudrait un système d'éducation française aussi complet que possible. Cette situation est essentielle pour la survie de la culture française en Alberta. Cependant, notre système étant supporté par les fonds publics, tout autre étudiant (c'est-à-dire anglophone) devrait avoir le droit d'aller à l'école française si c'est son choix. Peut-être devrait-il y avoir deux voies à l'intérieur du programme d'immersion basées sur la performance de l'étudiant de sorte que ceux qui parlent français chez eux ne soient pas ralentis dans leur progrès. **Ken Alyluia**

OUI. Pourvu que le nombre le justifie. **Carlo Amodio**

OUI. Si je comprends bien la question, la réponse est un oui sans réserve. J'aurais besoin, cependant, davantage de clarification du sens de l'expresssion "un réseau complet". Si cela représente la question à savoir si les étudiants français devraient ou non recevoir la même qualité de services que celle qui est disponible aux étudiants anglais, la réponse est évidente. **Catherine Chichak**

OUI. Mais je continue de respecter le choix des parents qui optent pour l'immersion. Tous les services pour élèves apprenant le français devraient être de qualité supérieure. Cependant le District devrait continuer de conscientiser les parents pour qu'ils comprennent les avantages et les désavantages des deux programmes français pour leur(s) enfant(s). **Simone Demers-Secker**

Oui. Je suis prête à travailler avec les commissaires, les administrateurs et le ministère dans ce but. **Alice Gagné**

OUI. Si l'on n'offrait pas de services éducatifs en français, le droit à l'éducation en français ne serait pas pleinement reconnu. **Francis O'Hara**

OUI. Afin qu'un étudiant soit bien desservi par les écoles francophones, l'étudiant doit avoir accès à tous les services éducationnels disponibles. Cela va sans dire. **William Koehler**

OUI. Si les finances le permettent. Peut-être les niveaux supérieurs de gouvernement devraient s'impliquer dans le financement d'une telle prise. **Lenore Hopchin**

OUI. Cependant (il se peut qu'on doive accepter, comme M. le juge Purvis l'a voté que "des circonstances peuvent exister où le nombre des enfants éligibles est suffisant pour garantir l'instruction dans la langue minoritaire à même les fonds publics mais insuffisant pour garantir que l'éducation soit dispensée dans des établissements de langue minoritaire. **Brian Mitchell**

3. Pour être conséquent en pratique avec cette déclaration de la Commission scolaire, appuyez-vous l'établissement d'un programme distinct, en immersion française, au niveau secondaire, dans un établissement autre que l'école J.H. Picard, qui respecterait pleinement les besoins éducatifs particuliers de la clientèle immersion?

OUI. Le nombre d'étudiants prévu pour l'école secondaire devrait cependant être considéré. **Ken Alyluia**

OUI. **Carlo Amodio**

OUI. Ma réponse est un oui avec réserve. Il est évident que les facilités et les services sont de grande valeur qu'ils soient français en anglais - et je ne supporterais certainement pas qu'ils soient gaspillés ou affaiblis là où les besoins où le nombre d'étudiants ne les justifient pas. Lorsqu'il y a suffisamment de besoin de programmes d'immersion plus nombreux, je m'évertuerai certainement à voir à ce que ces programmes soient établis, partout où cela convient le mieux, afin de répondre aux besoins. **Catherine Chichak**

OUI. Je verrais la possibilité d'une telle planification graduelle afin d'organiser un centre scolaire pour les élèves d'immersion en accord avec les objectifs de "Canadian Parents for French". **Simone Demers-Secker**

OUI. Nous sommes justement en train de mettre en place un plan en vue d'établir un programme d'immersion française de la 9e à la 12e années à l'école Louis Saint-Laurent. **Alice Gagné**

À mon avis, on ne peut guère répondre à cette quetion par un simple "oui" ou un simple " non". Les mésententes se sont multipliées à ce sujet; je suis persuadé que des rencontres conjointes de la Société et de la Commission (telles que celles qui ont eu lieu en égard à la question de la gestion) aboutiraient à une entente acceptable par l'une et l'autre, aussi bien que par les parents des étudiants en immersion. **Francis O'Hara**

OUI. Un élève devrait avoir le droit de poursuivre ses études du niveau élémentaire au niveau secondaire dans le programme où il a commencé. Par conséquent, il faut lui rendre accessible les services nécessaires. **William Koehler**

OUI. L'établissement d'un programme distinct, en immersion française doit être sujet à la disponibilité d'un financement pour établir et maintenir un tel programme. **Lenore Hopchin**

OUI. De façon nette et sans réserve. **Brian Mitchell**

---

4. La Commission scolaire catholique d'Edmonton et le Ministère de l'éducation ont été saisis d'une requête que l'école J.H. Picard devienne une école secondaire française, selon les critères de la Charte, ouverte à d'autres juridictions scolaires de l'Alberta jusqu'à ce que des programmes adéquats soient établis partout où le nombre le justifie...

Etes-vous prêt(e) à entreprendre des initiatives, tant au plan local que provincial, pour que l'école J.H. Picard soit l'établissement albertain qui réponde aux exigences de l'article 23 de la Charte pour les élèves du secondaire en provenance d'autres juridictions scolaires de l'Alberta?

INCERTAIN. Seuls les francophones y participent-ils? De plus, une telle démarche ne nécessiterait-elle pas un pensionnat pour les étudiants de l'extérieur? **Ken Alyluia**

OUI. Pourvu que la commission scolaire qui envoie l'étudiant rencontre les frais requis. **Carlo Amodio**

INCERTAINE. J'ai un peu de difficulté à comprendre ce qui est visé par la question. Je n'ai pas du tout d'objection à ce que des enfants provenant d'autres commissions scolaires viennent à J.H. Picard s'ils le veulent pour un enseignement en français langue maternelle; toutefois je ne suis pas prête en ce moment à m'attaquer aux questions subsidiaires qui pourraient se poser telles la subvention à ces étudiants ou les coûts de leur tranport, surtout qu'il est clair que la commission scolaire doit aborder au complet le problème du transport. Je ne voudrais pas non plus que ma réponse généralement positive à cette question soit tranposée aux questions ayant trait à l'immersion française. **Catherine Chichak**

OUI. Excellente idée - éducationnellement et politiquement. **Simone Demers-Secker**

INCERTAINE. Quand une Commission Scolaire envisage de s'aventurer sur le terrain d'une juridiction voisine les ramifications sont nombreuses: budget... entente relative aux frais de scolarité,... droit de vote concernant le Comité de gérance de l'enseignement du français,... etc...

Il me faudrait des réponses à ces questions et à bien d'autres avant de pouvoir me compromettre. **Alice Gagné**

INCERTAIN. A ses débuts, l'Ecole J.H. Picard originale acceptait des étudiants d'autres commissions. La Société ne pourrait-elle pas préciser quels étudiants J.H. Picard peut accepter d'ailleurs une fois que la question de la gestion aura été réglée? **Francis O'Hara**

OUI. Je suis certainement disposé à discuter avec le Ministère de l'éducation ainsi qu'avec d'autres juridictions scolaires de la possibilité d'établir l'École J.H. Picard comme une école secondaire de la langue de la minorité pour toutes les Commissions Scolaire de l'Alberta. **William Koehler**

INCERTAIN. Information insuffisante sur l'implication d'une telle démarche. Je devrais étudier plus longuement ce sujet. **Lenore Hopchin**

La CSC d'Edmonton a établi l'Ecole Maurice Lavallée comme école élémentaire francophone. Logiquement, l'étape suivante ne serait-elle pas d'appuyer cette proposition? D'après ma compréhension de la Législation c'est à dire de la Loi scolaire, les Commissions scolaires sont chargées de pourvoir des programmes permettant de répondre aux besoins de leurs étudiants dans une autre commission scolaire si et quand elle est nécessaire et appropriée. En tant que Commissaire de la CSC d'Edmonton, je serais prêt à appuyer la poursuite du processus dans lequel la CSC d'Edmonton a été un leader dans cette Province. **Brian Mitchell**

5. Comment réagissez-vous à l'idée d'ouvrir des petites écoles françaises (de la maternelle à la 3e année par exemple) dans tous les coins de la ville où la demande est suffisante?

*PAS D'ACCORD. Notre système élémentaire va de la maternelle à la sixième année. Pour assurer la consistance le système français ne devrait pas y différer.***Ken Alyluia**

PAS D'ACCORD. Ceci diviserait les ressources (financières et autres) dont dispose la Commission scolaire. **Carlo Amodio**

La plupart du temps c'est le besoin qui détermine la nature et le nombre d'écoles prévues dans quelle que région que ce soit.

Si le besoin de tels programmes est clairement établi, nous y ferons attention en conséquence. **Catherine Chichak**

D'ACCORD. Je sais que, d'après le sondage Acheson de 1983, il y a beaucoup de parents désirant une éducation française, qui, à cause de leur souci de sécurité pour leur(s) enfant(s), n'envoient pas leur(s) enfant(s) à Maurice Lavallée. Donc, il y a certainement lieu de chercher une telle solution pour répondre aux désirs de ces parents. **Simone Demers-Secher**

JE NE SAIS PAS. Tout dépendrait de la disponibilité de locaux scolaires et du nombre d'élèves dont il serait question. Est-ce que vous conseillez des écoles de trois ou quatre salles de classe? **Alice Gagné**

OUI. Les mot-clés dans ce contexte sont "demande suffisante". Il existe probablement des écoles disponibles en bon état. **Francis O'Hara**

OUI. S'il y a des étudiants et si la communauté appuie l'école, je suis d'accord. Il est tout à fait irraisonnable de transporter les très jeunes d'un bout de la ville à l'autre. **William Koehler**

OUI. Pourvu que ça n'exige pas d'augmentation dans le montant d'impôt payé par ceux qui supportent les écoles catholiques. Comme commissaire, nous devons être attentif à l'intérêt public. **Lenore Hopchin**

OUI. Je suis d'accord et voudrais réitérer ma réponse à la question 1.2 ci-dessus. **Brian Mitchell**

6. Pour les élèves qui doivent fréquenter les écoles plus centralisées et plus éloignées, telles que l'école Maurice-Lavallée et l'école J.H. Picard, est-ce que vous vous engagez à poursuivre l'amélioration du service de transport (heures de départ, d'arrivée, le temps passé en autobus etc..)?

OUI. Ces problèmes de tranport existent pour tous les programmes bilingues du district. Donc, par esprit de logique on devrait également essayer de résoudre les problèmes de ces programmes. **Ken Alyluia**

OUI. Pourvu que le gouvernement provincial accorde d'autres fonds dans ce domaine. **Carlo Amodio**

OUI. J'ai déjà noté que toute cette question du transport demande d'être abordée sans délai par la Commission Scolaire. Je ne veux pas, cependant, favoriser un programme spécialisé ou un programme de langue plus qu'un autre ni être discriminatoire envers l'un ou l'autre. Ils ont chacun des besoins légitimes auxquels nous devons répondre dans la limite de nos capacités. **Catherine Chichak**

OUI. L'établissement de nouveaux centres scolaires au niveau élémentaire servirait à alléger ce problème... Mais, en attendant, améliorons le service actuel. **Simone Demers-Secker**

OUI. Nous, les commissaires, de concert avec l'administration centrale, étudieront nos octrois pour le transport des élèves faisant partie des programmes et de langue française langue maternelle et d'immersion française, afin de voir s'il est possible d'améliorer nos services d'autobus. **Alice Gagné**

OUI. Un service de transport satisfaisant est fort désirable pour permettre aux étudiants francophones de recevoir leur éducation à l'école Maurice-Lavallée ou à J.H. Picard. **Francis O'Hara**

OUI. Je suis prêt à travailler pour atteindre ces buts pour tous les étudiants dans nos écoles catholiques. Je préférerais voir le temps passé en transport pour aller et revenir des écoles réduit au minimum absolu. La journée d'école est suffisamment longue sans qu'elle soit allongée avec un service de transport lent ou inadéquat. **William Koehler**

OUI. C'est un problème auquel les étudiants de J.H. Picard et de l'école Maurice Lavallée font face, mais aussi plusieurs autres étudiants y font face. Une solution à ce problème serait bienvenue par tous. Je suis d'accord pour que l'on étudie ce problème et que l'on arrive à des conditions plus favorables. **Lenore Hopchin**

De même que la CSC d'Edmonton et le Ministère de l'Education on été contactés sur d'autres questions, ils devraient aussi être contactés sur ce point, comme l'étape d'un processus qui, selon moi, devrait conduire à une conclusion, telle que M. le juge Purvis l'a énoncé à la p.40: «Il est du domaine des autorités provinciales de considérer le coût comme l'un des facteurs pertinents à prendre en considération au moment de déterminer si oui ou non le nombre des étudiants permet de fournir le service à même les fonds publics - Ceci aussi, pourrait être sujet à d'autres interprétations mais la Province de l'Alberta est l'une des signataires de la Charte, dans laquelle ces provinces prennent l'engagement d'appuyer les droits linguistiques des minorités y compris le financment pour le transport. **Brian Mitchell**

7. Est-ce que vous vous engagez à établir au niveau secondaire un programme complet en français langue première qui offrirait les alternatives de formation sur les plans technique et commercial, aussi bien qu'académique?

INDÉCIS. J'aimerais voir des résultats d'une recherche démontrant suffisamment bien l'intérêt pour un tel programme au niveau secondaire. **Ken Alyluia**

INDÉCIS. Cependant, si le marché du travail albertain s'ouvre pour des personnes avec cette formation en français, je me reposerais la question. **Carlo Amodio**

OUI. Je suis prête à essayer d'établir de tels programmes dans la limite de nos capacités et, à cette fin, je suis prête à demander l'appui des gouvernements provincial et fédéral. En réponse à une question précédente, j'ai déjà dit que j'étais en faveur de l'égalité en ce qui a trait à la qualité dans le domaine de l'éducation. Il serait, cependant, extrêmement naïf de ne pas reconnaître la différence entre ce qui est idéal et ce qui est vraiment réalisable. **Catherine Chichak**

INDÉCIS. L'idéal serait de pouvoir offrir ces services... mais j'entrevois des difficultés budgétaires moyennant une demande suffisamment nombreuse, pour une programmation non-académique. C'est évident que tous les petits francophones se lancent aussi bien que les anglophones dans des carrières non-académiques. Je crois que dans ce domaine, il faudrait impliquer les gouvernements fédéral et provincial afin d'obtenir des subventions à cet effet. **Simone Demers-Secker**

OUI. Aussitôt que le nombre d'élèves s'avérera suffisant pour offrir des programmes viables. L'école J.H. Pricard possède déjà l'espace et toutes les facilités nécessaires pour offrir de tels programmes; cependant, la question du personnel pourrait être une inquiétude. **Alice Gagné**

OUI. Je veux bien essayer. La réglementation gouvernementale touchant les allocations en vue des édifices et de l'équipement peut s'avérer un obstacle de taille dans la réalisation d'un programme complet en français aussi bien qu'académique. **Francis O'Hara**

OUI. Si la demande est là, et que c'est réalisable des cours techniques commerciaux et de métier devraient être offerts aux francophones puisque les anglophones, dans leurs écoles, ont un cours. Il n'est pas réaliste de penser que des programmes académiques sont les seuls nécessaires à la communauté francophone. **William Koehler**

INDÉCIS. Encore une fois la question de financement se pose. Il y a plusieurs années, le gouvernement fédéral avait payé approximativement quatre vingt dix pourcent des coûts de construction et d'ameublement de l'école secondaire d'enseignement technique St-Joseph. Quelques années plus tard, plusieurs programmes ont dû être abandonnés parce que les subventions du Ministère d'Éducation de l'Alberta avaient été étalies en fonction de classe avec une trentaine d'étudiants au lieu de classe avec 7 à 10 étudiants. Au risque de me répéter je dois souligner que toutes les implications doivent être étudiées attentivement et leurs coûts prévus avant que nous puissions entreprendre un tel développement. Pas suffisamment d'information sur la source de financement. Ceci a besoin d'être davantage élaboré. **Lenore Hoopchin**

OUI. Car fournir un programme d'instruction partiel ne correspondrait pas, selon moi, à l'esprit de la Législation. **Brian Mitchell**

8. Toujours par rapport au droit à l'égalité en éducation, en ce qui a trait aux besoins particuliers en orthopédagogie et en enrichissement, est-ce que vous vous engagez à assurer des services spécialisés complets de la maternelle à la 12e année?

INDÉCIS. De nouveau, j'aimerais avoir des indications concrètes des nombres exigeant de tels services spécialisés. **Ken Alyluia**

OUI. Pourvu que le nombre le justifie. **Carlo Amodio**

INDÉCIS. La seule raison pour laquelle j'ai coché "indécise" plutôt que "oui" est que ni moi ni quiconque peut personnellement "assurer" quoi que ce soit; et il n'est pas réaliste de prétendre que nous le pouvons. Si la question avait contenu les mots "appuyer" ou "oeuvrer à la réalisation de..." j'aurais répondu "oui". **Catherine Chichak**

OUI. Je crois qu'il faut poursuivre les pas déjà pris dans cette direction. J'entends dire que certains matériaux orthopédagogiques développés par nos professeurs francophones ont été adoptés pour usage dans toutes les écoles du district scolaire. Bravo - une telle compétence en dit long! **Simone Demers-Secker**

OUI. Je crois, que nous en tant que commissaires scolaires avons déjà pris certaines mesures d'importance en vue d'atteindre cet objectif. **Alice Gagné**

OUI. Une fois de plus, s'abstenir d'accorder ces services spécialisés est un obstacle à la mise en pratique des droits linguistiques. **Francis O'Hara**

OUI. Si la demande est là, ces services devraient être disponibles dans les écoles françaises tels qu'ils le sont dans les écoles anglaises. **William Koehler**

INDÉCIS. "Services adéquats" est une expression nébuleuse. Afin de vous donner une réponse exacte, je voudrais connaître votre définition de "services adéquats". **Lenore Hopchin**

Etant donné que je crois que la quantité et la qualité des services spécialisés propres à assurer les besoins d'enseignement particuliers, tels qu'ils sont fournis par l'E.C.S.D. sont insuffisantes, ce serait de l'hypocrisie et une parodie de préconiser de moindre quantité (proportionnellement aux besoins) et qualité pour l'éducation en français. **Brian Mitchell**

9. Vous engagez-vous à offrir, en pratique, à la clientèle francophone des écoles catholiques d'Edmonton, des services adéquats en français provenant de l'administration et du bureau central de l'ECSD?

INDÉCIS. Ici aussi, j'aimerais des indications concrètes en provenance de l'administration et du bureau central sur l'emploi actuel et futur de tels services. Y-a-t-il d'autres groupes linguistiques et particulièrement ceux dont la langue s'enseigne présentement dans certaines écoles de la Commission scolaire - qui pourraient demander ou avoir besoin de services équivalents dans leur langue? **Ken Alyluia**

INDÉCIS. Cette question exige l'attention de la commission scolaire d'Edmonton, du Ministère de l'éducation, de spécialistes en curriculum de l'Université de l'Alberta et des autres portées impliquées. Il n'y a pas de réponse facile. **Carlo Amodio**

INDÉCIS. Il faut faire attention ici. Dans les limites de ce qui est possible, il doit y avoir des priorités. Je suis davantage préoccupée par la qualité et l'égalité des programmes et de l'instruction offerte aux enfants français que je ne le suis par les réceptionnistes, etc... qui rendent service à la "clientèle."'

Je préférerais de beaucoup utiliser les ressources à notre disposition pour établir les programmes importants dont il était question précédemment dans ce questionnaire que de pouvoir me vanter d'avoir une administration bilingue. Ces choses sont certainement importantes et je ne voudrais pas que l'on interprète ma réponse comme étant négative; cependant, je ne dirais pas qu'elles sont prioritaires simplement pour que les réponses que je donne dans ce questionnaire paraissent bien. **Catherine Chichak**

OUI. Quoique ça n'a pas été la politique du district jusqu'à date, je crois que c'est grand temps, vu la Charte des droits et libertés, qu'il y ait un administrateur responsable et ayant l'autorité de faire des décisions relatives à l'enseignement du français - langue première et langue seconde. **Simone Demers-Secker**

OUI. Je favorise l'établissement d'un tel poste au bureau central: une personne de langue française et compétente dans le domaine de l'éducation comme liaison directe avec le personnel des écoles françaises. **Alice Gagné**

OUI. La présence de cadres francophones est une condition nécessaire à la mise en marche des services qui conviennent. **Francis O'Hara**

OUI. Si les besoins mentionnés ci-haut ne peuvent être rendus par les employés en poste des bureau central alors un effort sérieux doit être fait afin d'assurer que le personnel nécessaire soit embauché afin de répondre à ces besoins. **William Koehler**

JE NE SAIS PAS. Information insuffisante exige d'avantage d'étude. **Lenore Hopchin**

Puisque les droits à l'éducation en français comme langue minoritaire accordent le droit à l'égalité aux services dans cette langue dans tout le système d'éducation, il incombe à l'assemblée législative d'y fournir les fonds; eh bien Oui, en autant que le Ministère de l'Education de l'Alberta fournisse les fonds à l'E.C.S.D. et que l'E.C.S.D. utilise ces fonds pour des services appropriés proportionnellement. **Brian Mitchell**

10. En matière de gestion scolaire, vous engagez-vous à reconnaître aux francophones leurs droits et à leur remettre un rôle de gestion au sein de la Commission scolaire catholique d'Edmonton?

JE NE SAIS PAS. La communauté francophone devrait toujours être consultée sur tout sujet touchant l'éducation en français. Cependant, qu'est ce que veut dire "un rôle de gestion" et quelle est la portée d'un telle expression. Cela pourrait indiquer par exemple, un certain nombre de sièges à la commission scolaire, ou un nombre spécifique d'administrateurs.

D'autres groupes linguistiques pourraient-ils exiger le même traitement? **Ken Alyluia**

Les francophones ont déjà le droit de présenter des candidats qui représenteraient leurs intérêts à la commission scolaire catholique d'Edmonton. **Carlo Amodio**

NON. Cette question m'inquiète beaucoup. Malheureusement ma réponse est "non" en raison de principes fondamentaux qui sont extrinsèques à la question française-anglaise.

Il est inconcevable qu'un ensemble de représentants élus délègue des pouvoirs qui leur ont été confiés par l'électorat en général à des personnes qui n'ont pas été élues par la collectivité en entier. En plus des questions légales ou constitutionnelles que cela implique, il y aurait également un manquement aux responsabilités qui nous sont imposées en tant que représentants élus.

Le jugement Purvis ou toutes les interprétations qui en sont données ne touche pas la première partie de cette question. Le jugement Purvis est pertinent à la contribution francophone en matière d'instruction en français langue maternelle... et à cela je donne mon appui. **Catherine Chichak**

JE NE SAIS PAS. Vu qu'il y a une contestation judiciaire à ce sujet et qu'il y a aussi un Comité du district qui étudie cette question, je préfère attendre les décisions à venir. Il est évident que les relations de la Société des parents et de la Commission scolaire doivent être caractérisées par une plus grande ouverture d'esprit et de dialogue. **Simone Demers-Secker**

OUI. En juin dernier nous avons eu notre première réunion du Comité de gestion des écoles françaises. Ce Comité est composé de deux commissaires, de deux administrateurs du bureau central et de trois membres de la Société des parents des écoles francophones d'Edmonton. **Alice Gagné**

OUI. Tout comme Alice Gagné, je suis membre du Comité de gestion. Je suis prêt à accorder aux francophones un rôle important dans la gestion des écoles francophones. **Francis O'Hara**

JE NE SAIS PAS. Faudra que la communauté francophone vienne expliquer clairement à la commission scolaire ce que veut vraiment dire "gestion au sein de la commission scolaire catholique d'Edmonton". A l'heure actuelle je vois les écoles francophones comme faisant partie intégrale de notre système d'écoles catholiques. **William Koehler**

JE NE SAIS PAS. Je n'ai pas étudier ce document. Je me sens incapable de m'engager à cet instant. **Lenore Hopchin**

L'honorable juge Purvis déclare que la Loi Scolaire est en conflit avec l'Article 23 puisqu'il ne fournit pas un degré de controle et de gestion. Bien que n'étant pas au courant de toutes les questions en jeu, j'espèrerais qu'l y eut de nombreuses et de solides soumissions pour assurer leurs inclusions dans la Loi Scolaire révisée et ainsi prérarer un chemin pour que l'ECSD puisse y donner suite. **Brian Mitchell**

---

11. Seriez-vous prêt(e) à céder à un comité représentatif de la communauté francophone les responsabilités spécifiques énumérées dans le jugement Purvis en matière de gestion par rapport à l'instruction dans la langue de la minorité?

JE NE SAIS PAS. Cette étape demanderait une étude très approfondie, car cela pourrait avoir des répercussions sur les autres groupes linguistiques. Les communautés polonaise et ukrainienne pourraient-elles par exemple demander les mêmes pouvoirs puisqu'il y a d'autres langues dans les programmes bilingues. **Ken Alyluia**

Des commissaires francophones dûment élus devraient travailler à l'intérieur du système déjà en place pour y apporter les changements voulus. **Carlo Amodio**

OUI. Mais seulement jusqu'à ce qu'un mode de contribution "formelle" soit établi. La question de la "gestion", pour autant que je comprenne le sens que vous donnez à ce mot, est un problème distinct qui nécessitera beaucoup plus de réflexion. **Catherine Chichak**

JE NE SAIS PAS. Il faut attendre que le gouvernement provincial légifère des changements à la loi scolaire d'après des énoncés juridiques, tels que ceux du juge Purvis. **Simone Demers-Secker**

OUI. Nous travaillons dans ce but depuis que nous avons eu notre réunion du Comité de gestion en juin dernier. **Alice Gagné**

OUI. Je crois que la précision de la nature de ce comité représentatif s'avérera difficile et je m'attendrais à ce que la Société travaille à la réalisation de cette tâche. **Francis O'Hara**

JE NE SAIS PAS. Comme indiqué dans la réponse à la question 10 je suis prêt à considérer les requêtes qui seraient faites par les représentants de la communauté francophone à propos du transfert du pouvoir de décision. **William Koehler**

JE NE SAIS PAS. Je n'ai pas étudié ce document. Je me sens incapable de m'engager à cet instant. **Lenore Hoopchin**

Une fois de plus, il semble bien que la législation doit d'abord s'occuper de cette affaire, si ce n'était que pour se rendre responsable à l'endroit des contribuables. **Brian Mitchell**

12. Vous engagez-vous à ce que l'ECSD établissse des modalités de contribution significative et réelle de la part de la Société de parents pour les écoles francophones d'Edmonton, par rapport aux questions touchant l'éducation dans la langue de la minorité, en attendant qu'un mode adéquat de gestion soit établi?

OUI. Je suis d'accord avec l'idée que la "Société" soit consultée au sujet de l'éducation française comme le sont par exemple les Ukrainiens à travers leur propre association. **Ken Alyluia**

NON. Comme tout autre groupe, les parents francophones devraient établir des liens avec les commissaires dûment élues afin d'obtenir les changements désirés. **Carlo Amodio**

Je vous prie d'excuser ma franchise, mais cette question est hostile et improductive et, d'après moi, elle n'a pas été si bien pensée que quelques-unes des autres.

D'abord, je n'accepte pas que la Commission Scolaire ou n'importe lequel des Commissaires ait agi par malice. Il est à espérer que vous puissiez identifier et expliquer les actions spécifiques qui ont fair du tort.

Deuxièmement, des questions tournées vers le passé plutôt que vers l'avenir accomplissent peu. Comme plusieurs autres candidats j'en suis sûre, j'appuie fortement toute augmentation de l'effort qui serait dans l'intérêt de la communauté francophone. Je vous soumets respectueusement le fait que ma propre conduite dans le passé démontre à quel point j'ai été l'amie de votre organisation. S'il vous plait, ne créez pas une atmosphère de "Nous-Eux". Nous pouvons accomplir davantage si nous sommes ensemble plutôt que séparés. **Catherine Chichak**

OUI. Des communications et des liens plus étroits doivent être encouragés entre la Société et la Commission ainsi qu'avec tous les comités consultatifs de parents du district - si nous voulons sincèrement être partenaires en éducation. **Simone Demers-Secker**

OUI. Je suis prête à considérer l'établissement des modalités de contribution significative et réelle de la part de la Société de parents pour les écoles francophones d'Edmonton. **Alice Gagné**

OUI. Je crois que le Comité de gestion est le mécanisme tout désigné pour mettre au point les détails. **Francis O'Hara**

OUI. Une contribution de la communauté francophone au niveau de la commission, n'est que juste. Ce n'est qu'en écoutant et en travaillant ensemble que nous pourront mieux rencontrer les besoins de la communauté francophone. **William Koehler**

OUI. Il est essentiel pour moi que les parents travaillent de concert avec l'école, les enseignants l'Eglise et le système scolaire pour le bénéfice de l'enfant. **Lenore Hopchin**

S'il m'est permis, une fois de plus, de citer l'Honorable juge Purvis p.48. J'ai aussi pris note du fait que la Commission Scolaire Catholique d'Edmonton #7 a reconnu opportunément ces droits, précisément dans ce domaine, en mettant sur pied l'Ecole Maurice-Lavallée, école francophone.

Dans l'ensemble, la défense a bâti un dossier bien étoffé, qui tente de remplir les conditions susceptibles de réaliser l'intention de l'Article 23, au sujet de la minorité linguistique.

J'ai indiqué que l'Article 23 de la Charte accorde une part de la gestion et du contrôle évidents par rapport à la prise de position et à l'administration des écoles minoritaires. Il appartient à la législature d'assurer aux minorités la disponibilité de ces droits selon les Articles 23(a) et (b).

Vous m'avez dressé une liste de personnes ressources susceptibles de m'aider à acquérir une meilleure compréhension de ces questions. Cette liste comprend les noms de Francis McMahon et de Claudette Tardif, membres du E.C.S.C. Comité de gestion français. Il semble donc que la situation présente ne vous satisfait pas. En ce cas, il vous faudrait entreprendre une étude plus approfondie de la gestion et engager un dialogue avec les participants de cette entreprise pour la mener à bonne fin. **Brian Mitchell**

13. Etant donné la nécessité et l'urgence de réparer les torts à l'endroit des droits des francophones, comment et jusqu'à quel point êtes-vous prêt(e) à initier des projets qui corrigeront enfin les inégalités en matière d'éducation en français langue première?

Avant que des projets spécifiques soient initiés, nous devrions considérer les étapes faites jusqu'à présent pour fournir à la communauté française de l'Alberta tous ses droits légaux et établir jusqu'à quel point les torts ont été redressés. **Ken Alyluia**

Si je suis élu je suis disposé à veiller à ce que les parents francophones aient l'occasion de présenter leurs demandes à la commission scolaire catholique d'Edmonton et, lorsque c'est possible, de les agréer. **Carlo Amodio**

Je crois qu'il est important de nous rendre compte que nous avons tous des buts communs. Nous voulons la meilleure éducation possible pour nos enfants peu importe la langue dans laquelle cette éducation est offerte. Nous devrions tous comprendre que le développemnt et l'enrichissemnet de tous les programmes de français... ou d'immersion est en vue d'améliorer la communauté francophone, d'inciter les anglophones à apprendre et à apprécier la langue et la culture française et de renforcer nos croyances universelles chrétiennes. Finalement, nous devons malheureusement nous rendre compte de cette différence pénible entre notre idéal et ce qui est possible en réalité.

Etant donné ces trois prémisses de base, je veux déclarer publiquement que:

- *Les Francophones ont eu, et continueront à avoir une amie en la personne de Catherine Chichak.*
- *Nous accomplirons beaucoup plus en travaillant ensemble dans le domaine de ce qui est possible qu'en discutant les théories, les idéologies et les interprétations. De tels débats créent parfois des divisions au moment même où la coopération est la plus essentielle.*
- *si nous pouvons décider ensemble de résoudre quelque chose nous arriverons presque toujours à un juste milieu si nous comprenons les limites et les préoccupatiions des autres intéressés.*

Je vous remercie de l'occasion que vous m'avez donnée de m'exprimer à ces sujets et j'espère que ces réponses (que vous soyiez en accord ou non avec tout ce qu'elles contiennent) vous encourageront à appuyer ma candidature le 20 octobre 1986. **Catherine Chichak**

D'abord en travaillant à s'assurer que la Ministre pousse l'adoption du Bill légitimant l'utilisation du français comme langue d'enseignement en Alberta et en présentant les demandes de la communauté francophone à mes collègues de la Commission scolaire comme je l'ai fait de 1980 à 1983. **Simone Demers-Secker**

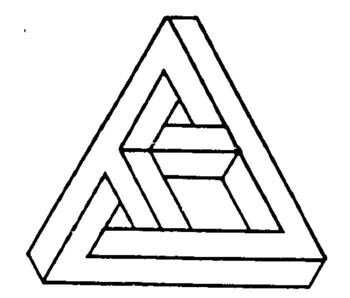
J'ai déjà entendu quelqu'un dire qu'il était bien facile de critiquer ceux ou celles qui travaillaient à une cause mais que d'y travailler et que de s'y impliquer était beaucoup plus difficile et demandait beaucoup plus de courage. J'ai réalisé et vécu les injustices et les torts et je mets tout mon coeur à travailler pour obtenir ce qu'il y a de mieux pour nos enfants: les miens et les vôtres! Mais comme Rome n'a pas été construit en un jour, les changements sont lents, les miracles rares et la patience doit être grande. Ce qui compte c'est que l'on puisse maintenant regarder en arrière et réaliser que l'on avance, que nos enfants ont certainement un meilleur programme de français qu'avant et que l'école Maurice Lavallée n'était qu'un rêve il n'y a pas de cela si longtemps. Il est très difficile de répondre par quel moyen, par quel projet on peut corriger ceci ou cela. Mais je sais que la tâche serait moins difficile si vous travailliez avec moi, si vous m'aidiez et si je me sentais appuyée par les miens. **Alice Gagné**

Je regrette toutes les mésententes et tous les torts du passé. J'ai bon espoir que, par le truchement du Comité de gestion, on fera des progrès notables dans la mise en application des droits de la minorité francophone. **Francis O'Hara**

Je déplore le fait qu'on n'ait pas porté une attention plus sérieuse aux besoins des francophones. Certainement une des responsabilités de la commission scolaire est non seulement de recevoir le point de vue mais aussi de demander ce point de vue de la communauté francophone. Donc, ma première démarche, en ce qui a trait à la question francophone serait de rencontrer les représentants de la communauté et d'amorcer un dialogue. **William Koehler**

Je suis prêt à écouter, avec un esprit ouvert les problèmes que vous soulevez. Avant d'agir, je dois être bien renseigné. J'aimerais bien recevoir votre appui le 20 octobre. **Lenore Hopchin**

La Société de Parents pour les Ecoles Francophones d'Edmonton et ses associés semblent avoir accompli beaucoup dans ses activités, spécialement dans les domaines légaux et je ne peut qu'espérer que dans mon rôle de commisaire, je puisse au moins vous faciliter la tâche d'établir vos droits dans la législation provainciale qui réflète l'esprit de l'Article 23, et nous pourrions accepter ces décisions dans la mesure où nos moyens financiers nous le permettent. **Brian Mitchell**



Jeunesse en action

Les organismes et commerces francophones se réunissent

Suite aux besoins grandissants des francophones d'Edmonton, plusieurs organismes et commerces francophones ont décidé de se centraliser pour mieux désservir leurs membres et leur clientèle.



Comme on le sait déjà, les francophones d'Edmonton sont majoritairement regroupés dans la région de Bonnie Doon. Francophonie Jeunesse de l'Alberta est la gande responsable de ces déménagemets. En effet, FJA est convaincue que l'édifice où elle est située présentement est l'endroit idéal pour rendre tous ces organismes et commerces accessibles à leurs membres et à leurs clients.

Sous le toit du 8925 82e avenue, vous pourrez retrouver dès le début du mois d'octobre: Francophonie Jeunesse de l'Alberta, l'Association des Scouts et Guides de l'Alberta et leur groupe d'Edmonton, l'Association Canadienne Française de l'Alberta régionale d'Edmonton, le Conseil Albertain de la Coopération, les Chevaliers de Colomb Saint-Thomas, l'Association Sportive Saint-Thomas, Vidéo Franco-Fun, Academy Insurance, GIRON Consultants Ltd., la Société pour la croissance Personnelle ainsi que Canadian Parents for French.

Cette centralisation est sûrement un grand pas de **"coopération"** et nous vous invitons à venir visiter nos nouveaux locaux. Une salle de conférence et de réception d'une capacité d'environ 60 personnes sera également disponible dès le début du mois d'octobre. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Francophonie Jeunesse de l'Alberta au 469-1344 ou passez nous voir au #200, 8925 82e avenue à Edmonton.

Au plaisir de vous voir bientôt!

Joueurs de hockey demandés



Oui, c'est certain! Francophonie Jeunesse de l'Alberta enverra une équipe de jeunes hockeyeurs au Nouveau-Brunswick du 26 décembre 1986 au 7 janvier 1987. L'équipe albertaine fera face aux équipes francophones de cette province et aura l'occasion de disputer une douzaine de matchs.

Francophonie Jeunesse de l'Alberta est donc à la recherche de joueurs franco-albertains d'élite dans ce sport et qui sont présentement étudiants en 9e, 10e, 11e ou 12e année.

Les intéressés sont priés de faire parvenir une lettre démontrant leur intérêt et leur expérience dans ce sport avant le 2 octobre à:

Francophonie Jeunesse de l'Alberta
Suite 200, 8925 82e avenue
Edmonton, Alberta
T6C 4G9

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter FJA au 469-1344.

Jeunes
Entrepreneurs
Francophones

La prochaine réunion des jeunes entrepreneurs francophones
aura lieu le mercredi
8 octobre 1986 à 19h30
au 8925 - 82e avenue

Offre d'emploi

Conseiller-ère en éducation

Principales responsabilités

Assister les conseils de parents dans les diverses communautés scolaires fransaskoises dans la planification et la réalisation de leurs objectifs.

- Aider à faire l'analyse de la communauté et l'identification des besoins;
- Offrir des sessions de formation selon les besoins identifiés;
- Aider à élaborer des budgets et à identifier des sources de financement;
- Aider au recrutement d'enseignant-e-s;
- Aider au développement de la programmation;
- Aider dans les négociations avec les autorités scolaires.

Qualités requises

- Compétence orale et écrite dans les deux langues officielles;
- Connaissance des milieux minoritaires;
- Formation en éducation et en animation;
- Capacité d'analyse et de planification;
- Habilités en relations humaines;
- Doit pouvoir se déplacer.

Salaire

Salaire sera ajusté selon l'expérience et la formation

Lieu de travail

Regina

Renseignements supplémentaires

Saskatoon: Raoul Granger (306)966-7837
Régina: Gustave Dubois (306) 569-2188

Faire parvenir votre curriculum vitae, avant le 10 octobre 1986, au:

Comité de sélection A.C.F.C.-C.E.F.
2132, rue Broad
Régina, Saskatchewan
S4P 1Y5

MEMBERSHIP '87

Oyé,Oyé,Oyé,

Peuple de Rivière-la-Paix, avec l'automne arrive le temps de la campagne de membership de votre ACFA régionale.

Cette année, il y a plein de bonnes raisons de renouveler ou de devenir membre de l'Association; parmi celles-ci:

-Franco gratuit;
-Rabais sur les billets de l'Assemblée Annuelle;
-Rabais sur billets des spectacles organisés par l'ACFA:
-Escompte de 10% sur achat de livre ou cassette à la boutique Atulu;

De plus, comme membre de l'ACFA, vous contribuez au maintien des différents services francophones au niveau fédéral et à la revendication de vos droits au niveau provincial.

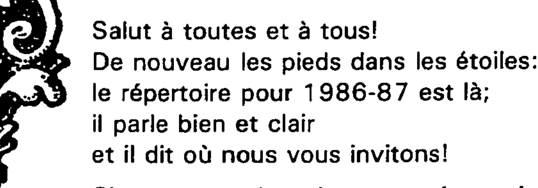
Vous pourrez renouveler votre adhésion ou devenir membre, lorsque des personnes vous visiteront à ce sujet.

Le prix: 5,00$ membre individuel, ou 10,00$ par famille.
Informations: téléphonez: 837-2026



Saison 86/87 du Théâtre fra





Salut à toutes et à tous!
De nouveau les pieds dans les étoiles:
le répertoire pour 1986-87 est là;
il parle bien et clair
et il dit où nous vous invitons!

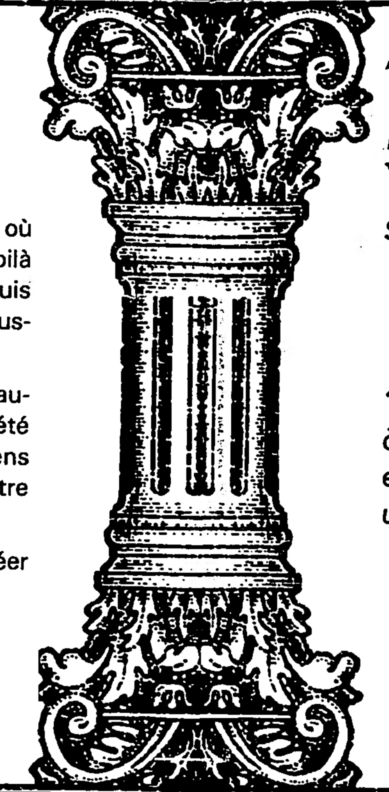
Chaque spectalce, chaque représentation chaque rencontre où quelqu'un apprend une chose sur le **théâtre** et sa magie, voilà ce qui compte! Il faut savoir regarder en l'air parfois: depuis 1967 et "L'Auberge des Morts Subites," le T.F.E. n'a pas suspendu son vol.

L'équipe permanente brûle les planches: il faut que les applaudissements pleuvent! Les réalisateurs, c'est évident, ont été éduqués - directement - par les neuf Muses! Les comédiens ne jouent pas sur scène, mais au-dessus: à mi-chemin entre le Théâtre et la Faculté!...

Avec vous, spectateurs, collaborateurs, amis , nous allons créer ce miracle, pour une dix-septième année!

Au plaisir de vous voir dans l'Auditorium,

Pierre Bokor
Directeur Artistique du T.F.E.



"Le Piqueur de s

Pièce en un acte de
VAROUJEAN
sélectionnée par le jur
internation
de l'ACTE à Metz, Fr
Première mon
"En regardant cette pièce, on
à quoi sert le théâtre... Le feu s
et la puissance de leurs répliques
une évidence!"

Vendredi, 10 octobr
Samedi 11 octobre
Vendredi 17 octobre
Samedi 18 octobre
Dimanche 19 octob

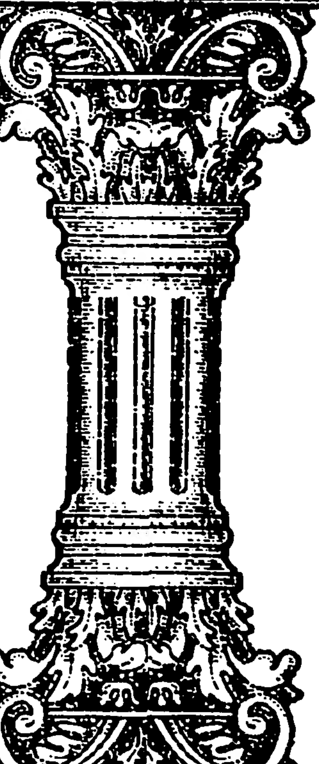


Pièce en un acte de **Lyle Victor Albert**
Adaptation française de **Guy Pariseau**
Premier prix au XIXe Concours d'Ecriture théâtrale de Alberta Culture - 1986

Mise en Scène de Pierre Bokor

Nous aimons les coups! Pliez-vous en quatre, le temps d'une soirée avec six acteurs qui savent créer la bonne humeur. Un commando de choc, bardé d'humour et de musique joyeuse!

Production dédiée à l'A.C.F.A. à l'occasion de son 60e anniversaire!

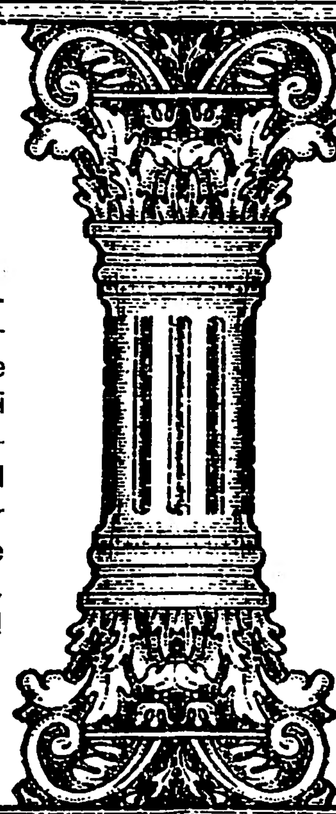


"Play... Molière!"

Comédie musicale en deux parties adaptée et mise en scène par
Pierre Bokor

Un "impromptu" sur les acteurs, au XVIIe siècle... Entre la scène et la coulisse, tristesse et bouffonnerie, entremêlées d'un savoureux mélange de détresse et d'humour. Un clin d'oeil au public, à qui quelques indices permettront de comprendre les circonstances de la création moliéresque. Du grand théâtre en petit format! Juste assez de place pour faire des spectateurs amis de Molière. Un hommage au grand écrivain et à son oeuvre pleine de fraîcheur, d'esprit, de générosité, de drôlerie et d'imprévisible!

Vendredi, 30 janvier à 20h00; Samedi, 31 janvier à 20h00
Vendredi, 6 février à 20h00; Samedi, 7 février à 20h00
Dimanche, 8 février à 15h00



"Gros-René...

Spectacle comédia
d'après une farce inéd
Un excellent contact avec le
théâtre! Un rythme endiablé!
vronnés déboulent avec éner
ros du gag, les hommes-orch
Pour les jeunes l'envers du déc
artistes! Un spectacle fas
captivera!

Matinées spé
du 2 au 27 février 19
- A partir de 6

Un spectacle inoubliable pour toute la famille:

"A vous la réplique!"

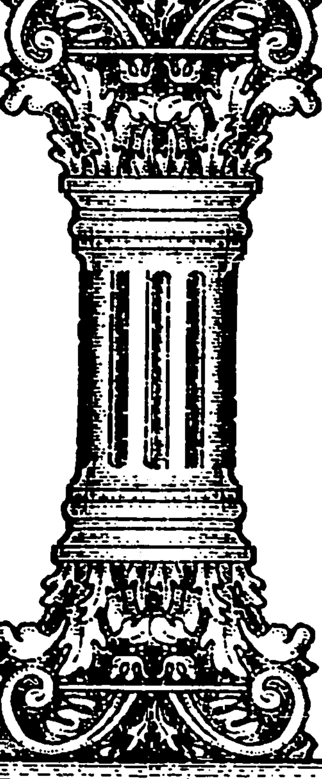
** Les Prix du T.F.E. - 1987 **
Les ateliers de formation théâtrale!
Théâtre de haut vol, apprécié également aux quatre coins de l'Alberta

Le VIIe Festival théâtral Franco-Albertain
Vendredi 1 mai à 20h00; Samedi 2 mai à 20h00
Vendredi 8 ami à 20h00; Samedi, 9 mai à 20h00
Dimanche 10 mai à 15h00

Les abonnements sont valables pour les sept jours du VIIe festival!

Le VIIe festival théâtral Francophone des écoles publiques d'Edmonton
Les 5 et 6 mai 1987, de 9h00 à 16h00

Le Théâtre à la Carte! La Troupe de l'Ecole J.H. Picard!! Les Troupes de Calgary, Bonnyville, St. Paul, et Rivière-la-Paix!!!
Et d'autres groupes théâtraux qui désirent manifester leur talent devant notre public! Cinq prix accordés par un Jury de spécialistes!



Abonnez-vous aujourd'hui

- Réservez cinq soirées à la mémorable saison 1986-87 du Théâtre Français d'Edmonton!
- En vous abonnant aujourd'hui, vous pourrez assister à 5 spectacles pour le prix de 4!
- Si vous répondez à notre invitation et venez voir les troupes participantes à notre Festival, vous pourrez assister jusqu'à 10 spectacles pour le prix de 4!!!
- Au cours de la saison, il se peut que vous ne puissiez pas assister à un ou plusieurs des spectacles à la date pour laquelle vous avec acheté votre abonnement. Vous pouvez l'échanger facilement en nous donnant 24 heures de préavis.
- Toutes les représentations ont lieu à l'Auditorium de la Faculté Saint-Jean
- A chacune des premières, une rencontre amicale avec les réalisateurs ainsi qu'un vin et fromage suivent la représentation: une expérience hautement appréciée par tous les membres du T.F.E. et par les spectateurs.
- En vous abonnant aujourd'hui, vous pouvez économiser jusqu'à 30%!
- Pour obtenir votre abonnement vous n'avez qu'à détacher le bon de commande avec un chèque adressé au:

Théâtre français d'Edmonton

- Pour toute information supplémentaire téléphonez au: 469-0829 ou, présentez-vous au bureau du TFE situé au:
8406 - 91ème rue, suite #052,Edmonton, Alberta, T6C 4G9

Jusqu'à 30% de

Et votre fauteuil ré
une mémorable
spécialement con
vous par Pierre

Prix au guichet

	adultes	étudian âges d'or
Série A-1er Vendredi-PREMIÈRE	$50.00	$35.00
Série B - 1er vendredi Série C - 2e vendredi Série D - 2e samedi	$35.00	$25.00
Série E - Dimanche - Matinée	$25.00	$25.00

À l'achat de chaque abonneme
offre un billet supplémentaire
spectacle de votre

87 du Théâtre français d'Edmonton

!
ans les étoiles:
-87 est là;

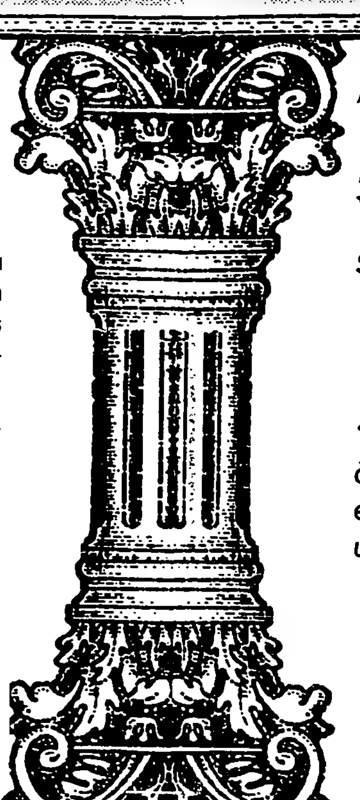
vitons!

e représentation chaque rencontre où
hose sur le **théâtre** et sa magie, voilà
avoir regarder en l'air parfois: depuis
Morts Subites," le T.F.E. n'a pas sus-

le les planches: il faut que les applau-
s réalisateurs, c'est évident, ont été
par les neuf Muses! Les comédiens
, mais au-dessus: à mi-chemin entre
...

collaborateurs, amis , nous allons créer
-septième année!
dans l'Auditorium,

u T.F.E.



"Le Piqueur de sycomores"

Pièce en un acte de **Jean-Jacques VAROUJEAN**
sélectionnée par le jury du concours international de l'ACTE à Metz, France, 1986.

Première mondiale

"En regardant cette pièce, on ne se demande plus à quoi sert le théâtre... Le feu sacré des comédiens et la puissance de leurs répliques éblouissent comme une évidence!"

Vendredi, 10 octobre à 20h00
Samedi 11 octobre à 20h00
Vendredi 17 octobre à 20h00
Samedi 18 octobre à 20h00
Dimanche 19 octobre 15h00

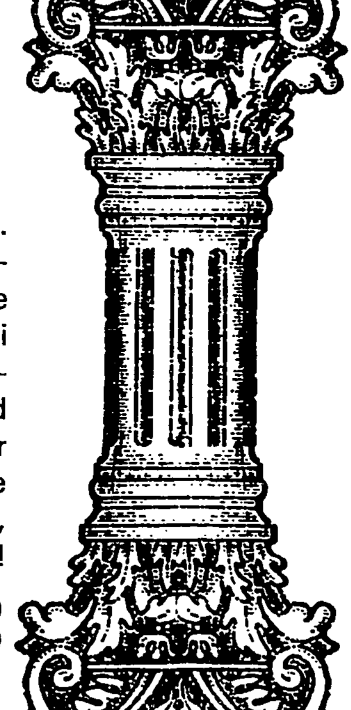


... Molière!"

icale en deux parties
mise en scène par
rre Bokor

les acteurs, au XVIIe siècle...
coulisse, tristesse et bouffon-
d'un savoureux mélange de
. Un clin d'oeil au public, à qui
nettront de comprendre les cir-
éation molièresque. Du grand
at! Juste assez de place pour
amis de Molière. Un hommage
son oeuvre pleine de fraîcheur,
é, de drôlerie et d'imprévisible!

0h00; Samedi, 31 janvier à 20h00
0h00; Samedi, 7 février à 20h00
5h00





Spectacle comédia Dell'Arte
d'après une farce inédite de Molière

Un excellent contact avec le public acquis au théâtre! Un rythme endiablé! Cinq acteurs chevronnés déboulent avec énergie. Les dynamiteros du gag, les hommes-orchestres du joyeux! Pour les jeunes l'envers du décor et la magie des artistes! Un spectacle fascinant qui vous captivera!

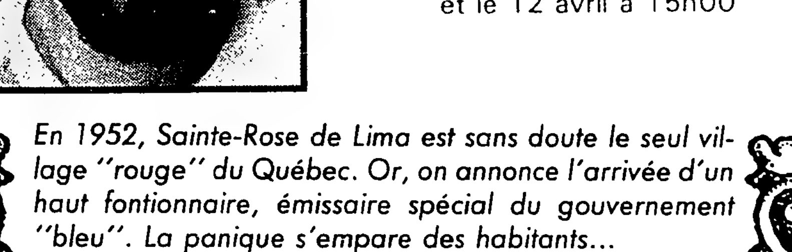
Matinées spéciales
du 2 au 27 février 1987 à 13h00
- A partir de 6 ans -



Comédie en deux parties de
Michel Tremblay
Inspirée du "Revizor"
de N.V. Gogol

Un "nouveau" Tremblay!
une comédie hilarante!
en première albertaine!
mise en scène: Pierre Bokor

Les 3, 4, 10, 11 avril à 20h00
et le 12 avril à 15h00


En 1952, Sainte-Rose de Lima est sans doute le seul village "rouge" du Québec. Or, on annonce l'arrivée d'un haut fontionnaire, émissaire spécial du gouvernement "bleu". La panique s'empare des habitants...

...ous aujourd'hui

mémorable saison 1986-87 du Théâtre

'hui, vous pourrez assister à 5 specta-

nvitation et venez voir les troupes parti-
s pourrez assister jusqu'à 10 spectacles

peut que vous ne puissiez pas assister
s à la date pour laquelle vous avec acheté
vez l'échanger facilement en nous don-

s ont lieu à l'Auditorium de la Faculté

une rencontre amicale avec les réali-
age suivent la représentation: une expé-
r tous les membres du T.F.E. et par les

'hui, vous pouvez économiser jusqu'à

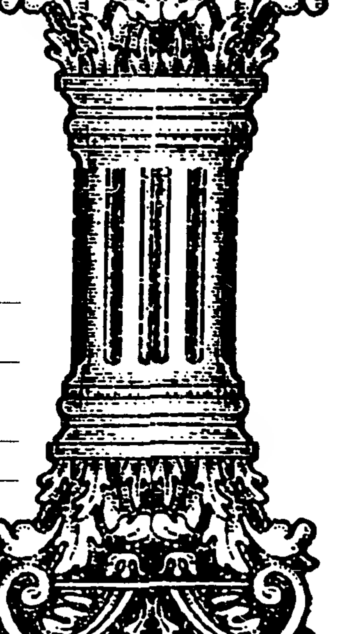
ment vous n'avez qu'à détacher le bon
e adressé au:
on
plémentaire téléphonez au: 469-0829
du TFE situé au:
52,Edmonton, Alberta, T6C 4G9

Jusqu'à 30% de réduction

Et votre fauteuil réservé pour une mémorable saison spécialement conçue pour vous par Pierre Bokor

	Prix au guichet		Prix en abonnement	
	adultes	étudiants âges d'or	adultes	étudiants âges d'or
Série A-1er Vendredi-PREMIÈRE	$50.00	$35.00	$36.00	$26.00
Série B - 1er vendredi Série C - 2e vendredi Série D - 2e samedi	$35.00	$25.00	$28.00	$23.00
Série E - Dimanche - Matinée	$25.00	$25.00	$20.00	$20.00

À l'achat de chaque abonnement, le T.F.E. vous offre un billet supplémentaire valable pour un spectacle de votre choix!



Bon de commande

nouvel abonné ☐ ☐ renouvellement

Je désire: Abonnement(s)

Adultes: ☐ Spécial à $36.________
☐ Régulier à $20.________
☐ Matinée à $20.________

Etudiant: et/ou Âge d'Or: Abonnement(s)
☐ Spécial à $26.________
☐ Régulier à $23.________
☐ Matinée à $20.________

J'inclus le montant de $________

Veuillez retourner au:
Théâtre Français d'Edmonton
8406 - 91 rue
T6C 4G9

Pour renseignements supplémentaires et abonnements:
469-0829

Série désirée: Série A. - Vendredi 20h. première
Série B. - Samedi 20h.
Série C. - Vendredi 20h.
Série D. - Samedi 20h.
Série E. - Dimanche 15h matinée

Nom:________
Adresse:________
Ville:________ Code Postal________
Téléphone: (rés)________ (bur.)________
Signature________

"Marche Laura Secord!" À guichet fermés!

La pièce "Marche Laura Secord" présentée cet été à l'occasion du Fringe Festival a connu un succès retentissant durant la fin de semaine du 26 au 28 septembre alors qu'elle enregistrait au théâtre de la Boîte à Popicos à Edmonton salle comble deux soirs sur trois pour un total d'environ 270 spectacteurs.



• Une fédération provinciale

(Suite de la page 1)



M. Armand Bédard de la Fédération de parents du Manitoba est venu partager l'expérience vécue par son organisation: "Les francophones sont des gens trop gentils et la majorité ne respecte pas ceux qui se laissent piler sur les pieds..."

directeur(trice) pourraient être envisageables.

Quant à M. Yvon Mahé, celui-ci continuera, du moins pour les débuts, à travailler étroitement avec les nouveaux responsables. Ce dernier doit par ailleurs maintenant s'affairer à étudier les modalités de transfert des dossiers de l'éducation de l'ACFA vers le jeune organisme.

Mme Hélène Gignac de Calgary a été élue comme première présidente de cette fédération qui sera complètement autonome de l'ACFA. Celle-ci est déjà impliquée au sein d'un regroupement de parents franco-albertains à Calgary.

Le lancement officiel de l'organisme se produira au milieu des festivités entourant le Congrès de la francophonie à Edmonton les 24, 25 et 26 octobre prochains.

A cette occasion, la ministre albertaine de l'Education Mme Nancy Betkowski sera présente.

St-Albert en bref

LUCIENNE BRISSON

SAINT-ALBERT - Les messes dominicales des francophones, célébrées dans la chapelle du Salon mortuaire Connelly McKinley, Ltd. ont repris leur cours, depuis le 7 septembre dernier. Le Rev. Père Léo Beauregard, o.m.i., du Foyer Grandin, Saint-Albert, desservira ces messes. Le Père Beauregard, est récemment arrivé à Saint-Albert. Il remplace le Rév. Père Clément Latour, o.m.i., à titre d'administrateur-économe au Foyer Grandin. Cet établissement abrite les Pères Oblats, retirés.

Face aux diffultés que connait le Cercle Francophone, à trouver des remplaçants aux démissionnaires de juin dernier, M. Ovide Hébert, quoique demeurant maintenant à Edmonton, a réaccepté la position de président. Mme Thérèse Régimbald, acquiert le titre de secrétaire-temporaire. On se souvient qu'en juin dernier, M. Hébert, avait démissionné, à cause de son déménagement.

A date une cinquantaine d'inscriptions aux cours de français du soir, dirigés par Mme Thérèse Régibald. Elle est aidée dans son travail par Mmes Marie Gravel et Jo-Anne Perron. Les cours en question sont divisés en trois sessions de dix leçons chacune. La première débute en octobre, donc présentement, la seconde en janvier et la troisième en avril.

Les rénovations qui s'effectuent à l'école d'immersion Father Jan, vont bien train. Il s'agit ici de remoderniser une bonne moitié de l'école laquelle laissait vraiment à désirer. Professeurs et élèves, ces derniers au nombre de 300, partagent donc l'autre moitié de l'école. Les travaux en question ont commencé au cours de juin dernier et devraient être terminés d'ici la fin de l'année.

Dans une entrevue, M. A. Sommers, secrétaire-trésorier a déclaré: "Les rénovations coûteront 1.3 millions. La partie rénovée servira à établir des classes et les bureaux de l'administration. Les professeurs de FJ, enseignent présentement les 2-3 et 4e années. Dès janvier prochain, les élèves de la maternelle et de la 1ière année, se joindront aux 2-3 et 4e. Quand aux élèves des 5-6-7 et 8e années, ils fréquentent l'école Vincent J. Maloney, devenue au cours de l'été: Ecole Marguerite d'Youville." Cette dernière est adjoint au programme de FJ.

CARTES D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELLES

Des étudiants de Calgary participeront à un échange au Québec

Le Comité Jeunesse de Calgary veut organiser un voyage-échange-étudiants avec un groupes de la Polyvalente de St-Léonard d'Aston Cté de Nicolet, Québec.

Calgary ira à St-Léonard d'Aston durant la semaine des vacances de Pâques du 16 au 26 avril 1987: St-Léonard d'Aston viendra à Calgary soit au mois de mai ou début juillet 87 (les gens impliqués feront le choix eux-même en groupe).

Nous voulons former un groupe mixte de proportion égale, avec des jeunes qui sont en 10e, 11e et 12e années. Cet échange s'adresse aux jeunes francophones de Calgary.

Nous avons besoin d'un minimum de 10 jusqu'à un maximum de 25 jeunes. Ce voyage sera possible seulement avec une subvention d'Hospitalité Canada qui paie pour les frais de transport d'un province à l'autre; le reste de l'argent viendra de campagnes de prélèvement de fonds ou autres.

Si tu es intéressé-e à participer, téléphone-moi au bureau 228-4095, ou chez-moi 228-6508 le plus tôt possible (14 octobre 86).

J'attends de tes nouvelles!!!

P.S. Ce projet implique que les participant-e-s manqueront quelques jours de classe. Alors la permission des parents et professeur-e-s sera exigée.

• Jeux Olympiques "88"

C'est accueillant, c'est Calgary

'Dash Tours' cherche des maisons d'accueil et paiera ces hôtes $60.00 par soir par couple hébergé; Si vous avec de l'espace pour loger une famille, vous recevrez $15.00 de plus par enfant.

S'il vous est possible pour vous de fournir le transport à et de l'aéroport, vous serez remboursé $20.00

Si à la dernière minute pour des circonstances imprévues, vous ne pouvez accueillir vos invités, 'Dash Tours' aura en cas d'imprévu, une liste d'hôtes pour résoudre la situation.

Pour assurer la sécurité de chacun, vous devrez avoir une assurance de $500,000. sur votre maison.

Frais d'inscription au programme: $28.00

Si vous êtes intéressé-e à fournir "Lit & Déjeuner", veuillez retourner votre nom & adresse avec disponibilité (de chambres) à:
Peggy McNally
306 - 10601 Southport Rd, S.W.
Calgary, AB
T2W 2M6

Les nouvelles de Calgary

Le Carefour

Nouveautés:
- *magazines français et "Le Monde"*
- *Cartes de Noël à 25% d'escompte*

Nous sommes maintenant ouvert le dimanche de 11h00 à 13h00 ainsi que mardi, mercredi, jeudi de 12h00 à 17h00 et le vendredi: de 12h00 à 18h00

Nouveau Numéro: **244-9822**

La Société Littéraire Francophone de l'Alberta

a le plaisir d'annoncer la conférence intitulée: "Le bilinguisme en Alberta" donnée par le docteur Ken Munro, professeur au département d'histoire de l'Université de l'Alberta à Edmonton.

La conférence aura lieu le vendredi, 17 octobre, à 20 heures dans les locaux de l'Alliance Française de Calgary au 1503, 4ième rue sud-ouest.

Au cours de la soirée sera lancé le volume no. 4/1986 de la Revue Littéraire de l'Alberta.

Pour de plus amples informations, veuillez appeler le 286-1707 ou le 288-2151 à Calgary.

La planification financière personnelle

Les mardis 7, 14, 21 et 28 octobre, un total de 10 heures

19H00- 21h00

Personne-ressource: Roger Lalonde

Frais de scolarité: $30.00

Lieu: Alberta Vocational Centre Calgary

Description du cours: Les éléments essentiels et les stratégies d'épargnes, d'investissements et d'abris fiscaux pour la réalisation d'un style de vie propre aux nantis, en passant par l'accumulation d'épargnes, le rôle de l'assurance-vie, les mécanismes d'investissement et les options de retraite.

Renseignements et inscription: Centre de l'Education permanente (ACV) 297-4023

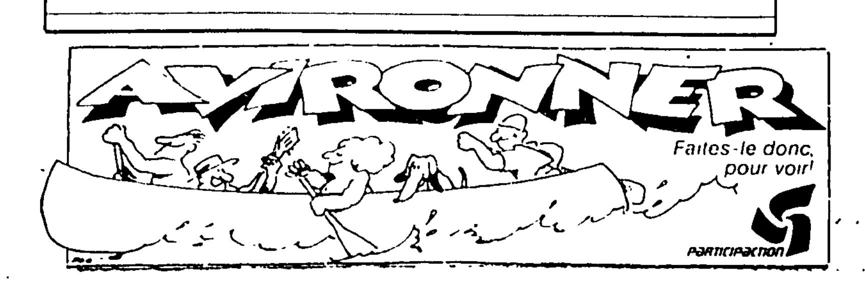
Scouts et guides de Calgary

Aux parents et enfants!

Vous êtes invités à venir assister à un déjeuner qui aura lieu au sous-sol de l'Eglise Saint-Famille le dimanche 19 octobre à 13h30 (porte sud).

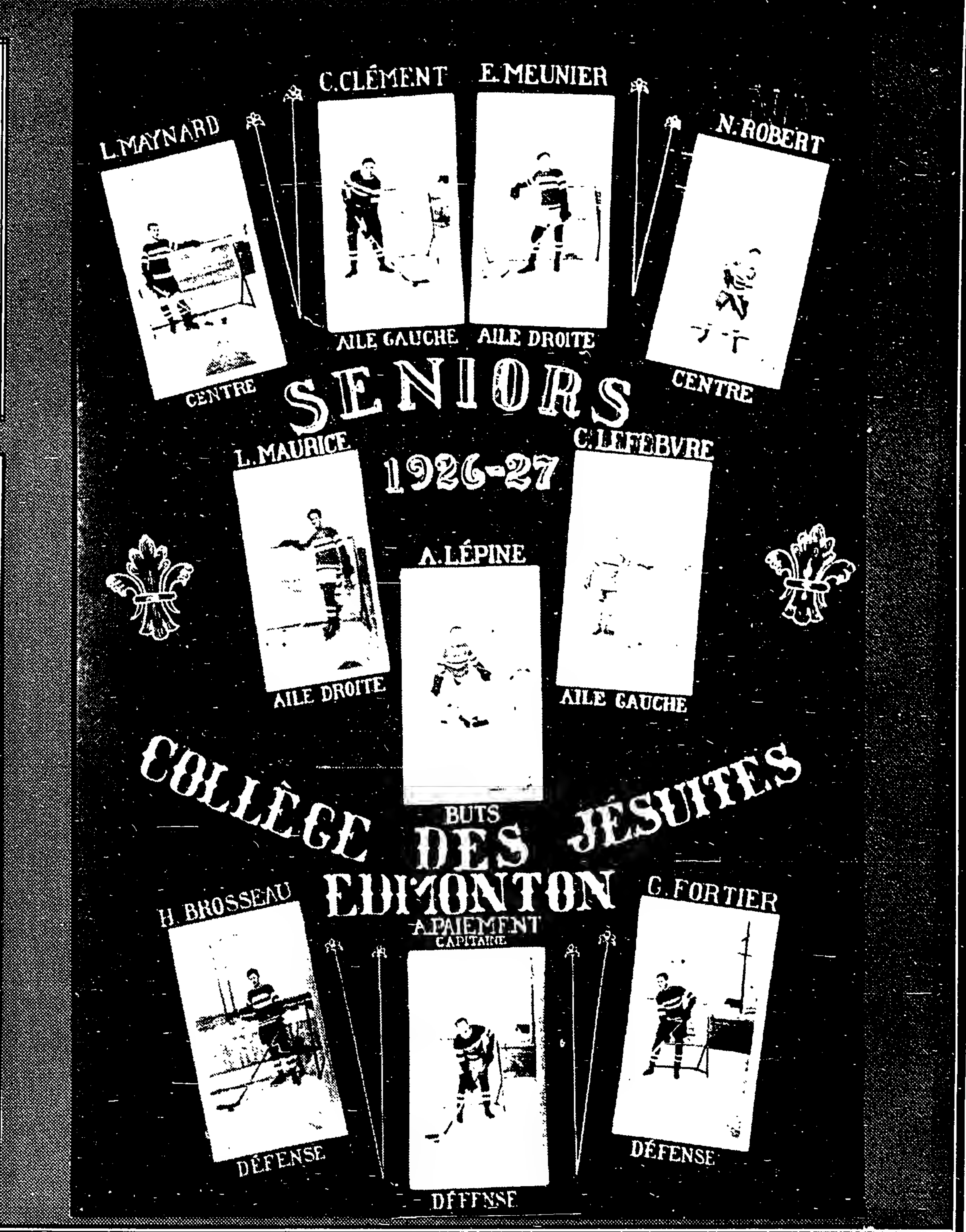
Quelques présentations (promesses) seront faites, ainsi qu'un horaire de planification distribué. Il y aura des prix à gagner.

Si tu veux t'amuser, joins-toi à nous! Pour plus d'information, n'hésite pas à nous contacter.
Lorraine: 272-9278
ou Guy:248-8617





L'équipe de hockey du Collège des Jésuites à Edmonton, 1926-27. Photo A 6492, collection A. M. Déchène aux Archives provinciales de l'Alberta. **(Claude Roberto)**



À l'horaire cette semaine

Samedi 27 septembre

07h30 Le petit Castor
8h00 Woody le Pic
08h30 Passe-Partout
09h00 Les mistérieurse cités d'or
09h30 Candy
10h00 Les aventures de Sher
10h30 L'enfant venu d'ailleurs
11h00 Les héros du samedi
12h00 Univers des sports
13h00 D'hier à demain
14h00 La semaine parlementaire à Ottawa
15h00 Ciné-famille
17h00 Génie en herbe
17h30 A première vue
18h00 Téléjournal
18h05 Le défi de la douleur
19h00 Cinéma: Autant en emporte le vent
23h00 Téléjournal
23h20 Les nouvelles du sport
22h20 Télé-Sélection: Les Dents de la mer

Dimanche 5 octobre

07h30 Démétan, la petite grenouille
08h00 Pacha
08h30 Passe-Partout
09h00 Rémi
09h30 Le voyage fanastique de Ty et Uan
09h45 Les récits d'un pèlerin russe
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 Economie, Finance et Cie
11h30 Film d'art
12h00 La semaine verte
13h00 Rencontre
13h30 Cinéma: Citizen Karen
15h30 Divine Sarah
17h00 Second regard
18h00 Le Téléjournal
18h01 Science-réalité
18h30 Moi aussi je parle français
19h00 Paul, Marie et les enfants
17h00
19h30 Les Beaux dimanches
20h35 Le Téléjournal
21h00 Les Beaux Dimanches:
23h15 Nouvelles du sport

Lundi 6 octobre

10h00 A votre rythme
10h15 You Bou
10h30 Passe-Partout
11h00 La vie secrète des animaux
11h30 Prince noir
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h15 Aujourd'hui en France
12h30 Les Belles histoires des pays d'en haut
13h30 Au jour le jour
14h30 Cinéma: Onze Fioretti de François d'Assise
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Les Schtroumpfs
17h00 Le vagabond
17h30 Carte d'identité
18h00 L'Alberta ce Soir
18h30 Country Chaud
19h00 Le Clan Campbell
19h30 Poivre et sel
20h00 Le Temps d'une paix
21h00 Le Parc des Braves
21h30 Décibels
22h00 Le Téléjournal
22h26 Le Point
23h00 La météo
23h05 Les Nouvelles du sport
23h15 Cinéma: L'Interdant Sanaho

Mardi 7 octobre

10h00 - 11h00 voir lundi
11h30 L'Ile des rescapés
12h00 - 13h30 voir lundi
14h30 Cinéma: Le Lys des champs
16h00 Félis et Ciboulette
16h30 Minibus
17h00 - 18h00 voir lundi
19h00 La clé des champs
19h30 L'agent fait le bonheur
20h00 Lance et compte
21h00 Dallas
22h00 - 23h05 voir lundi
23h15 Cinéma: Marius

Mercredi 8 octobre

10h00 - 11h00 voir lundi
11h30 L'Arche mobile
12h00 - 13h30 voir lundi
14h30 Le temps de vivre
15h30 Félix et Ciboulette
16h30 Au jeu
17h00 - 18h00 voir lundi
18h30 La terre des mille colères
19h00 Star d'un soir
20h00 Les Insolences d'une caméra
20h30 Best-sellers: La Chartreuse de Parme
21h30 Les sens des affaires
22h00 - 23h05 voir lundi
23h15 Cinéma: Un drôle de flic

Jeudi 9 octobre

10h00 - 11h00 voir lundi
11h00 La vallé secrète
12h00 - 13h30 voir lundi
14h30 Cinéma: Les voyageurs d'été
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Traboulidon
17h00 - 18h00 voir lundi
19h00 Manon
19h30 Les grands films: Parole et musiques
Parole et musiques
21h30 Ici Radio-Canada
22h00 - 23h05 voir lundi
23h15 Cinéma: Le gand des frères James

Vendredi 10 octobre

10h00 - 11h00 voir lundi
11h30 Légendes du monde
12h00 - 13h30 voir lundi
14h30 Cinéma: Premier voyage
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Les Schtroumpfs
17h00 - 18h00 voir lundi
18h30 Duo du clocher
19h00 A plein temps
19h30 Le monde merveilleux de Disney
20h30 Série-plus
21h30 Contrechamp
22h00 - 23h05 voir lundi
23h40 Cinéma: La rose

Cinéma
samedi 4 octobre, à 19h00

Autant en emporte le vent, version française du célèbre américain «Gone with the Wind» réalisé en 1939, sera présenté samedi à 19h00.

Sur la toile de fond haute en couleur de la Guerre de Sécession, nous serons témoins des amours tourmentées de l'orgueilleuse Scarlett O'Hara qui n'a d'yeux que pour son cousin Ashley Wilkes, mais celui-ci l'éconduit et épouse Mélanie Hamilton. Par dépit, Scarlett fera la conquête de l'aventurier Rhett Butler qu'elle épousera pour son argent.

La nouvelle version de l'oeuvre classique de Margaret Mitchell bénéficie du son stéréophonique et d'un agrandissement d'images. On retrouvera les grandes vedettes de l'époque: Clark Gable, Vivian Leigh, Leslie Howard et Olivia de Havilland.

Contrechamp
vendredi à 21h30

Les princes des syndicats de boutique: «Un bon ménage» entre patrons et syndicats?

Maison Radio-Canada - 8861 - 75e rue, Edmonton - Tél (403) 469-2321



La télévision de Radio-Canada
Alberta

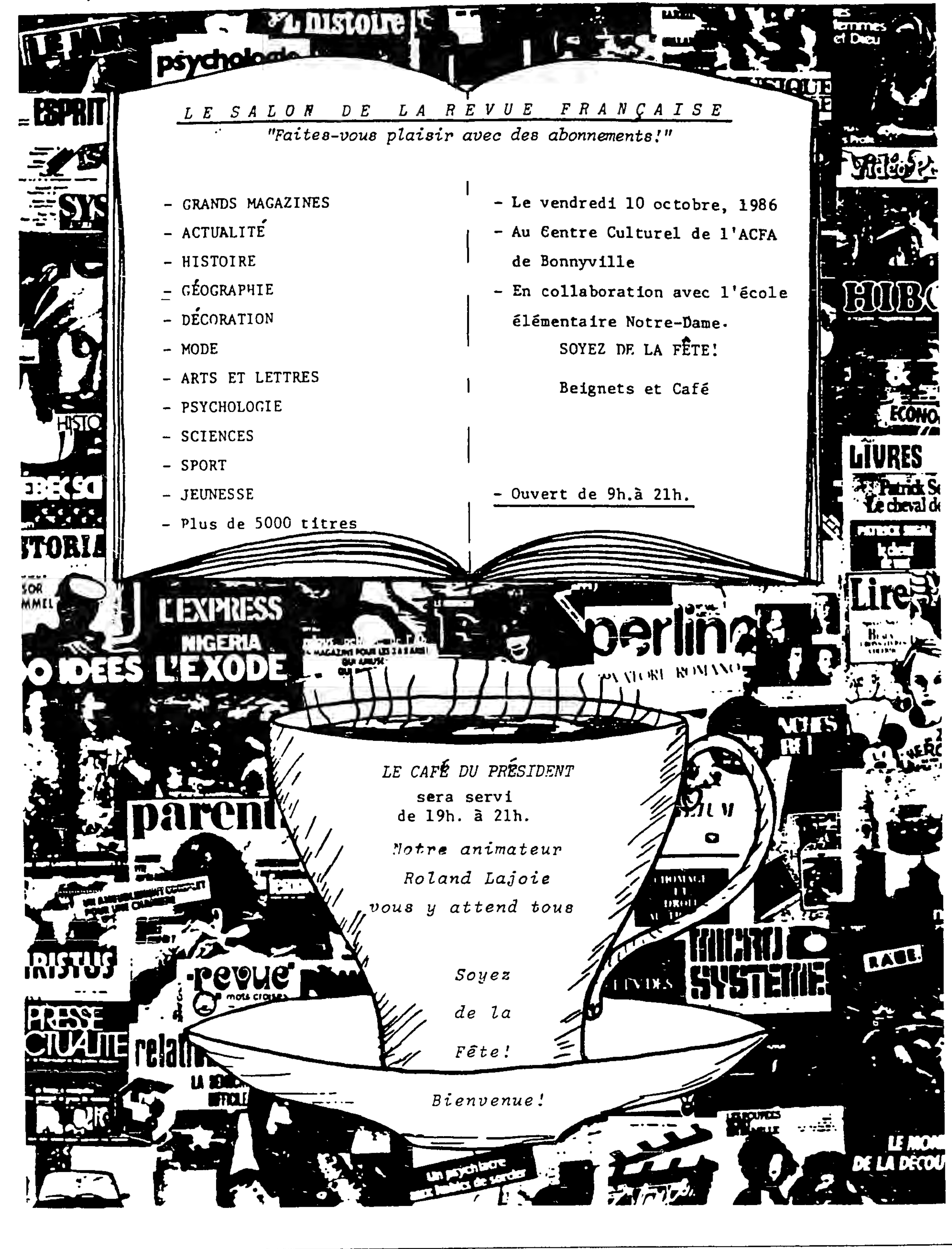
humour

Un homme est en train de se noyer. Il appelle à l'aide. Un sportif qui fait du jogging le long de la rive lui crie:
— Je regrette, mais la médaille de sauvetage, je l'ai déjà!

— Pourquoi courent-ils tous après la balle?
— C'est pourtant clair! Celui qui marquera le plus de buts sera champion du monde!
— Et les autres?
— Eux non, bien sûr!

— Alors, pourquoi courent-ils aussi?

****





Fort McMurray, Alberta
Vente
Terrain et édifices

- Maison unifamiliale de 3 chambres à coucher et garage double détaché, 50 avenue Fitzgerald.

Pour de plus amples informations et les formules d'offre d'achat communiquez avec le chef du district, gestion des propriétés, Travaux Publics Canada, 10225 - 100 avenue, Edmonton, Alberta, T5J 1J9, Attention: Don Collins, téléphone: (403) 420-3262.

Edmonton, Alberta
Vente
Terrain inoccupé

- Situé à l'ouest de l'autoroute 2, au sud et adjacent à l'aéroport international, à approx. 30 km. au sud du centre ville.

Pour de plus amples informations et les formules d'offre d'achat communiquez avec Transport Canada, Aéroport international d'Edmonton, C.P. 9860, Edmonton, Alberta, T6J 2T2, Attention: Jeoff Hutchinson, Directeur général de l'aéroport, téléphone: (403) 955-8324.

Canmore, Alberta
Vente
Ancien bureau de poste

- Situé au coin sud-est à l'angle de la 8e rue et la 7e avenue.
- Note: Cette propriété est louée par la ville de Canmore jusqu'au 31 mars, 1988. Le bail sera assigné à l'entrepreneur dont l'offre d'achat est acceptée.
- Les documents d'offre sont disponibles de la Société des Postes Canada, Place du marché de Canmore, 8e rue et 7e avenue, Canmore, Alberta, TOL OMO, Attention: S. Trofimuk, Maître de poste, téléphone: (403) 678-4377.
- On peut faire des arrangements pour inspecter la propriété avec le directeur du village, Canmore, Alberta, TOL OMO, Attention: Frank J. Kosa, téléphone: (403) 678-5593.

Date limite: Les offres cachetées seront reçues pas plus tard que 14h00 (H.N.R.), 29 octobre, 1986, à l'adresse suivante:

Chef,Politique de contrat et administration
Ministère des Travaux Publics Canada
Pièce 200, 9925 - 109e rue
Edmonton, Alberta
T5K 2J8

Canadä

TRAVAUX PUBLICS CANADA

VENTE DE PROPRIÉTÉS

PHASE IV

Le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire de Travaux publics Canada, dans le cadre du Programme national de vente de propriétés immobilières excédentaires, offre à vendre au grand public, par voie d'appel d'offres, 47 propriétés de choix. Ces propriétés, présentant des caractéristiques et potentiels d'utilisation variés, sont réparties dans diverses localités, d'un océan à l'autre.

Une pochette d'information renfermant les détails sur toutes les propriétés mises en vente est disponible dans chacun des bureaux régionaux mentionnés au bas de cette annonce.

Les propriétés suivantes sont parmi les mieux situées:

		Valeur Estimative	Fermeture des Soumissions
DOWNSVIEW, ville de NORTH YORK	17,2 ha, coté est du boulevard Wilson Heights (pour développement résidentiel)	10 200 000 $	13 nov./86
OTTAWA (ONTARIO)	71,68 ha, chemin Conroy (pour développement résidentiel et industriel léger)	7 400 000 $	13 nov./86
MONTRÉAL (QUÉBEC)	4 700 m², rue Meilleur près des boulevards Métropolitain et St-Laurent (pour développement industriel)	400 000 $	21 nov./86
CHATHAM (NOUVEAU-BRUNSWICK)	6 169 m², faisant front sur les rues Water, Duke et Wentworth (pour développement commercial)	106 000 $	14 oct./86
WINNIPEG (MANITOBA)	13 159 m², rue Waverley et avenue Seel (pour développement industriel)	390 000 $	29 oct./86
EDMONTON (ALBERTA)	97, 12 ha, adjacent à l'aéroport international d'Edmonton (pour utilisation agricole)	300 000 $	29 oct./86
WILLIAMS LAKE (COLOMBIE-BRITANNIQUE)	Ancien édifice fédéral situé au 99-2e avenue Nord, avec façade sur la rue Borland.	250 000 $	12 nov./86

Pour de plus amples renseignements, veuillez téléphoner ou écrire à:
TRAVAUX PUBLICS CANADA, SERVICES IMMOBILIERS

VANCOUVER	EDMONTON	TORONTO
Margot MacFadyen 1166, rue Alberni Vancouver (C.-B.) V6E 3W5 (604) 666-3207	Bob Onishenko 9925, 109e rue Edmonton (Alberta) T5K 2J8 (403) 420-3284	Gord McWilliams 4900 Yonge Street Willowdale (Ontario) M2N 6A6 (416) 224-4349
OTTAWA	**MONTRÉAL**	**HALIFAX**
Denis Plamondon 140, Promenade du Portage Hull (Québec) J8X 2K3 (819) 997-3253	Michel Legault 200, boul. Dorchester ouest Montréal (Québec) H2Z 1X4 (514) 283-7218	Kerry Malone 1505, rue Barrington Halifax (N.-E.) B3J 3C9 (902) 426-2704

Public Works Canada | Travaux publics Canada

Canadä

• Fin du procès Bugnet



Me Mary Moreau, représentant ALLIANCE QUÉBEC.

la question de la gestion une déclaration de principe. Les modalités de gérance quant à elles, a-t-il insisté devant les magistrats sont d'ordre politique.

Quant au regroupement des anglophones du Québec Alliance Québec, représenté par Me Mary Moreau d'Edmonton, celui-ci a demandé que la Cour se prononce sur des critères concrets définissant le type de gestion auquel ont droit les francophones sur leurs écoles. L'avocate a même proposé que les juges émettent un délais pour le gouvenement dans la mise en application de leur ordonnance.

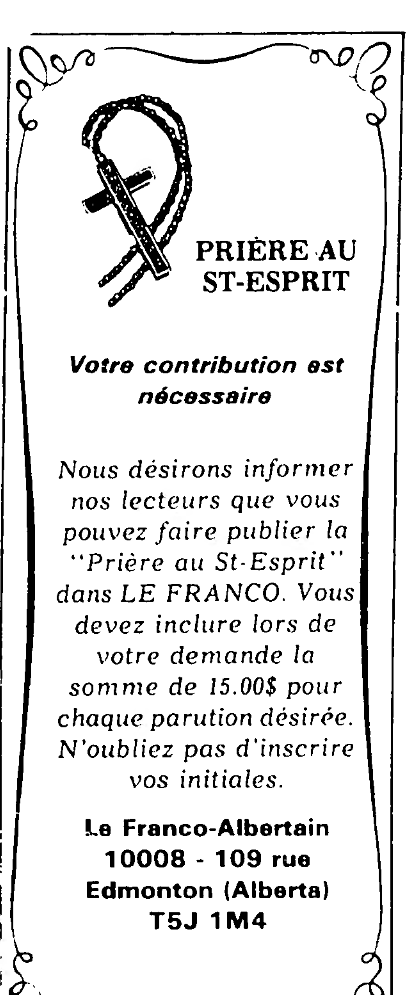
La Couronne a pour sa part fait valoir que le gouvernement albertain reconnait le droit des Franco-Albertains à l'éducation dans leur langue en vertu de l'article 23 de la Charte des droits et libertés. Le représentant du Procureur général de l'Alberta l'avocat Jack Major a cependant indiqué que la situation actuelle à Edmonton avec l'école Maurice Lavallée dépasse déjà les garanties qu'accordent ce même article.

Quant à l'association des commisaires de l'Alberta, l'avocate Judy Anderson représentant l'organisme réfute toute argumentation voulant que l'article 23 de la Charte des droits octroie une quelconque forme de contrôle exclusif des francophones sur leurs écoles. Celle-ci a même évoqué le fait qu'une situation de discrimination envers les Ukraniens ou les Allemands pourrait résulter de la création de conseils scolaires francophones.

Du côté de la magistrature, les juges R.P. Kerans, A.F. Moir et J.W. McClung ont principalement réservé leurs questions sur les modalités concrètes d'application d'un éventuel système de contrôle qu'auraient les francophones sur leurs écoles. Les juges ont ainsi concentré plusieurs des demandes d'éclairsissement sur des aspects relatifs à la taxation scolaire, à l'identification du portrait-robot des payeurs de taxes et des gestionnaires, etc.

Les trois magistrats devront, d'ici quelques semaines ou quelques mois se prononcer sur le jugement d'un de leurs collègues. Le 24 juillet 1985 le juge Stuart Purvis établissait en vertu d'une requête faite en Cour du banc de la Reine de l'Alberta par l'Association Georges-et-Julia Bugnet que les francophones de la province avaient droit "à un degré de contrôle exclusif" en ce qui a trait à la gestion de leurs écoles. Trouvant que la décision n'allait pas assez loin, l'organisme avait alors décidé de faire appel.

Le groupe de neuf parents dont les principaux porte-parole sont Jean-Claude Mahé, Angéline Martel et Paul Dubé ont fait valoir depuis les tout débuts de la contestation judiciaire leur intention d'aller jusqu'en Cour Suprême s'il le faut afin de faire reconnaître leurs droits.



Prière

Prière au St-Esprit

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

J.-H.

• *À Lac La Biche*

Betkowski veut une amélioration de la qualité de la l'éducation

RAYMONDE MÉNARD

La Commission Scolaire du district de Lac La Biche décide de coopérer avec la ministre de l'Education et son représentant personnel.

La proposition fut faite après la réception d'une lettre reçue du Ministre Nancy Betkowski dans laquel elle indique, son opinion, "La commission scolaire n'a pas encore résolu effectivement plusieurs des problèmes qui furent identifiés dans les rapports Ingram et du S.A.G.E. Institutes". Selon la Ministre la commission doit se compromettre fermement pour une amélioration substantielle de leurs programmes d'éducation et leur système administratif.



Ceci est en forte contradiction avec une lettre reçue en juin, lettre que la commission avait accepté seulement comme information.

Le président de la commission scolaire Ernie Sehn est en désacord avec Madame Betkowski. Il indique "Nous avons adressé et travaillé à rectifier les problèmes." Il continue, "avec un esprit de coopération de la part des parents, professeurs, le conseil d'administration et des étudiants, je suis très confiant que tous les problèmes qui concernent la division scolaire seront résolus."





SERVICE DE DACTYLO: pour tous vos services de dactylographie en français ou en anglais, composez le 459-0234.

APPARTEMENT à partager 10529 - 93e rue #102. Communiquez avec Marc: 426-7693

UNE MACHINE À ÉCRIRE ÉLECTRIQUE Smith Corona touches françaises, comme neuve, $350 ou meilleure offre. Composez 438-6094 après 18h00 ou laissez un message sur le répondeur.

MOTOCYCLETTE à vendre Honda Nighthawk, 550 cc; '83 très bonne condition; Plusieurs accessoires; $2200. Agathe au 465-6332.

Apartement à louer: 3 chambres à coucher, très propre. Coin 96e rue et 74e ave. Disponible immédiatement $450.00 par mois. Co-op d'habitation - 469-5332.

CONSEIL FRANÇAIS: Atelier - présenté par Mme Thérèse Johnston. Sujet - trucs et idées pour des centres d'activités à l'élémentaire. Endroit - Ecole Maurice Lavallée, 8828, 95e rue. Date - Samedi, le 4 octobre, 1986. Heure - 9h00 à 15h00. Le repas sera servi gratuitement. S.V.P. vous inscrire au préalable en composant le 422-6376, poste 297.

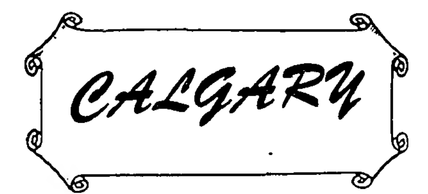
L'AMICALE DE SAINT-JEAN SE LANCE POUR DE BON. Dimanche, le 19 octobre, le comité constitutif de l'amicale Saint-Jean convoque tous les anciens et amis de la Faculté à une rencontre à Saint-Jean. Ce comité constitutif qu'on a établi lors de la réunion d'avril 1986 s'est rencontré à plusieurs reprises pour remettre en marche l'organisation. Au cours de l'été deux étudiants ont investi plusieurs semaines pour retrouver les adresses des anciens et les inscrire sur disquettes de microordinateurs. Un bulletin de l'Amicale devra paraître dans les prochains jours et sera expédié à toutes ces adresses. On a finalisé une constitution et tout semble donc prêt pour lancer l'organisaton. Le programme de la journée du 19 octobre est déjà fixé, soit la messe à 11h du matin dans la grotte de Lourdes récemment restaurée par l'entremise des pères oblats. Si la température ne coopère pas la messe sera célébrée à l'intérieur. La messe sera suivie d'un Brunch aussi succulent que celui du mois d'avril. Grâce à une nouvelle création l'équipe sensationnelle d'André Roy et de France Levasseur-Ouimet règalera une autre fois les participants. Une courte réunion d'affaires clôturera la journée. La réunion permettra d'appouver une constitution et élire des Directeurs. Une bonne nouvelle pour les Anciens ayant des enfants: lors de cette journée, il y aura une garderie gratuite pour les enfants ayant au moins 20 mois et qui sont propres.

GARDE D'ENFANTS: Je serais prête à garder chez-moi enfants de 2 à 5 ans tout proche de l'école Lavallée. Composez le 466-8587

LA FIÈVRE DU VENDREDI SOIR est de retour! La Ligne Locale d'Improvisation d'Edmonton (L.L.I.E.) tient à prévenir la population de ne pas s'inquiéter si certains commencent à se sentir fiévreux les vendredis soirs. C'est parce que LLIE démarra sa troisième saison. Le recrutement est commencé pour trouver des gens intéressés à suivre un camp d'entraînement qui aura lieu le vendredi 17 octobre et dimanche 19 octobre. Que ce soit comme joueurs, comme coach, comme arbître ou comme techniciens, il y a de la place et de la glace pour tout le monde, même pour ceux qui veulent être spectateurs. Le but du camp d'entraînement est de vous initier à ce sport culturel et de vous faire découvrir vos talents d'improvisateurs. Plusieurs spectateurs qui on prit le risque de suivre l'entraînement se sont trouvés mieux à leur place sur la glace.
Alors n'hésitez pas à téléphoner, même si c'est seulement pour essayer - Boîte à Popicos - 469-7193

La Société de parents pour les écoles francophones d'Edmonton invite les parents intéressés à l'éducation française à une rencontre très importante mercredi le 8 octobre 1986 à 19h15 (7:15 p.m.) à l'Ecole Maurice Lavallée
La soirée sera divisée en deux parties:
19h15 à 21h00: Rencontre (genre "forum") avec les candidats aux élections du Conseil scolaire des écoles catholiques d'Edmonton.
21h00 à 22h00: Conférence présentée par Madame Jeannine Séguin. Sujet: La francophonie et la gestion des écoles.
Madame Séguin a été enseignante, directrice d'école et surintendant d'école; elle est présentement commissaire d'école en Ontario. Elle fut la directrice de la première école secondaire en Ontario à obtenir le statut d'école française. Elle a été décorée de l'Ordre du Canada (la plus haute distinction accordée à des Canadiens) en octobre 1985.
Les membres du Conseil d'administration encouragent les parents à venir en grand nombre. La question de l'éducation des enfants francophones est la priorité de l'heure et elle mérite un engagement sérieux. Cette rencontre vous fournira en même temps l'occasion de connaître la position des candidats en matière d'éducation française, de dialoguer avec eux et d'entendre une grande éducatrice francophone. N'oubliez pas d'encercler le 8 octobre sur votre calendrier. C'est un rendez-vous à l'Ecole Maurice Lavallée.

A louer: La Coopérative d'habitation, quartier du Collège, offre un appartement à 3 chambres à coucher dans le quartier Ritchie, Communiquez avec Gisèle au #433-9238



S.S.S. Besoin d'animateurs (trices), formation nécessaire disponible Contactez Lorraine: 272-9278 ou Guy: 248-8517

AVON, Si vous désirez des brochures AVON (français-anglais) ou des produits Avon, contactez Richard au 275-0722

Disponible pour garder des enfants à la semaine ou faire du ménage. Contactez Maryse au 295-3115

VILLA JEAN TOUPIN Si vous avez 65 ans et plus et désirez demeurer près de toutes commodités, faites votre demande dès maintenant à la Villa Jean Toupin au 228-4095

A VENDRE 1 divan $200. Contactez Claudette au 282-4708

Recherche gardienne pour mes 2 fils de 2 1/2 et 1 ans pour septembre à la semaine de 8h à 15h environ, chez vous ou chez moi dans le sud-ouest. Contactez Ginette: 252-2150 après 14h00

LA SOCIÉTÉ POMMES DE REINETTE (garderie) située dans les locaux de l'école francophone Ste-Anne, accueille les enfants d'âge pré-scolaire à partir de 3 ans. Assure la garde après l'école des 6-12 ans. La Société Pommes de Reinette (garderie) est une société à but non-lucratif, gérée par un conseil de parents.

CHAMBRE À LOUER $300.00 tout compris (nourriture, électricité...) laveuse-sécheuse à disponibilité, près de l'Université de Calgary. Contactez Camil au 289-5980

Ecole pré-maternelle de Mme Hélène Ltd, (Immersion) a ouvert ses portes, et nous acceptons maintenant les inscriptions. Pour plua d'information, contactez Hélène au 289-3653 (maison) ou 286-5821 (école)

Démontrations de produits de Noël, (cartes, emballage, bijoux etc...) au Relax Inn North (Barlow Trail). Faites vos achats avant Noël et économisez pour pas cher!!!, pour plus d'information, contactez Richard au 275-0722.

Un poster gratuit sur le réseau de rivières du patrimoine canadien disponible à la mezzanine de l'immeuble fédéral à 220, 4e avenue sud-ouest. Les heures d'ouverture sont de 7h30 à 16h30 tous les jours jusqu'au 27 septembre 86. Pour plus de renseignements, contactez Heather Oxman (403) 292-4459

LE CARREFOUR: nouveautés:
- prix France-Québec: un homme foudroyé (Dominique Blondeau) - prix Nobel: La route des Flandres (Claude Simon) - prix Gongourt: Les noces barbares (Yann Queffélec) - prix George Bernanos: Le grand rêve de madame Wagner (Nicole Lavigne) LIVRE D'ENFANTS: - collection d'école - cahiers d'activités - livres de débutants et d'adolescents - bandes dessinées NOUS SOMMES OUVERTS LE DIMANCHE MAINTENANT DE 11h00 À 13h00 ainsi que mardi, mercredi, jeudi de 12h00 à 17h00 et le vendredi: 12h00 à 18h00 Numéro: 244-9822

MAISON À VENDRE Si vous êtes à la recherche d'une maison ou désirez vendre la vôtre, ou pour toutes informations en matière hypothécaire, n'hésirez pas à me contacter: Andrée Roussel (Royal Lepage) rés: 245-1251. bur: 249-4322

GROUPES JEUNES ADULTES: Le Comité de Calgary veut organiser un groupe pour jeunes adultes entre 18 et 30 ans. - vous êtes intéressé-e-s à rencontrer d'autres jeunes adultes francophones de Calgary; - vous avez le goût de faire des activités en français; - vous voulez organiser des activités intéressantes; - vous avez peut-être en tête des activités comme: rencontre mensuelle avec ou sans conférencier soirée dansante, fin de semaine de ski, bâtir une entreprise, ouvrir un café francophone, une Co-op d'habitation, etc... Quelles que soit vos idées, ce groupe de jeunes adultes prendra la direction que ses membres voudront lui donner. Es-tu intéressé-e par ce groupe de jeunes adultes? Tu veux en savoir plus long, alors téléphone à Denise Ouellette à 228-4095 au travail ou 228-6508 à la maison. La première rencontre est le 30 sept. à la Villa Jean Toupin 101, 1809 - 5 rue sud-ouest à 19h30 (7h30) Venez et amenez vos ami-e-s!

LIGUE D'IMPROVISATION: La ligue d'improvisation de Calgary est toujours à la recherche de joueur-se-s, de chronométreur-se-s, de juges de ligne, d'un-e organiste, etc. Pour ceux et celles qui hésitent pour des raisons quelconques appeler pour avoir des renseignements. Nous ne sommes pas des professionnel-le-s et nous avons beaucoup de plaisir à nous rencontrer une fois par semaine au cours de l'hiver pour un match de la ligue. Nous aurons les 26-27 septembre un camp d'entraînement où toutes les facettes du jeu seront expliquées et pratiquées. Alors embarque avec nous, nous voulons une autre saison de plaisirs et de matchs de qualités. Pour plus de renseignements et pour inscrire téléphone Denise Ouellette au bureau: 228-4095, à la maison 228-6508. La ligue d'improvisation est organisée par le Comité Jeunesse: Francophonie Jeunesse.

GARDIENNE RECHERCHÉE pour les lundis, mardis soirs, et quelques samedis, dans le secteur Renfrew N.E. contactez Jacinthe au 276-9476

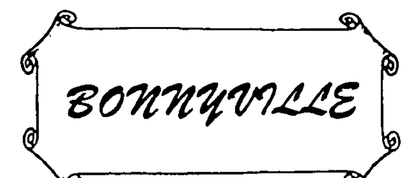
LA SOCIÉTÉ DE THÉÂTRE DE CALGARY: La Société de Théâtre est à la recherche de comédiens et de comédiennes pour ses spectacles de la saison 86-87. S.V.P. veuillez vous adresser à Mme Lehardy au 277-8935. Mme Lehardy est également à la recherche de jeunes talents pour les spectacles dans les écoles: ces personnes devront avoir au moins 16 ans. Il est indispensable de parler un très bon français vu que ces spectacles sont dédiés à des élèves en immersion pour la plupart.

Un poster gratuit sur le réseau de rivières du patrimoine canadien est disponible à la mezzanine de l'immeuble fédéral à 220, 4e avenue sud-ouest à Calgary. Les heures d'ouverture sont de 7h30 à 16h30 tous les jours jusqu'au 27 septembre 86. Pour plus de renseignements, contactez Heather Oxman (403) 292-4459

GARDIENNE RECHERCHÉE pour les lundis, mardis soirs, et quelques samedis, dans le secteur renfrew N.E. contactez Jacinthe au 276-9476

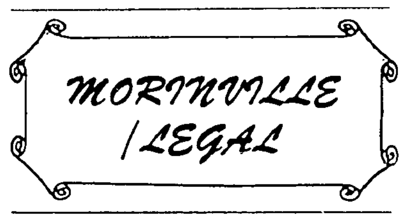
TRANSFERT D'IMAGE Si vous êtes intéressé-e à suivre un cours en transfert d'image, veuillez donner votre nom à Sylvie au 228-4095 ou 228-0725.

AVIS: "Lecture de contes pour jeunes enfants." Madame Monique Langille offre une demi-heure de lecture de contes pour jeunes enfants à la Librairie Georgina Thompson. A tous les vendredis matins de 10h30 à 11h00 jusqu'à la fin d'octobre, Madame Langille lira avec plaisir aux enfants âgés d 3 à 5 ans. La Librairie Georgina Thompson est située au 51 Cornel Road West. Si vous désirez plus de renseignements, veuillez téléphoner Madame Langille au 289-6794.

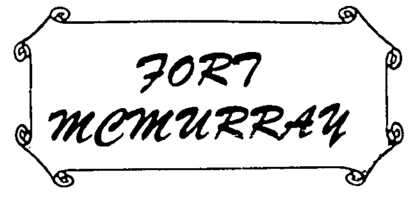


LES ÉCOLES FRANÇAISES EN ALBERTA, UN PRIVILÈGE OU UN DROIT? Le secteur de la pédagogie de la Faculté Saint-Jean, en coopération avec l'Éducation permanente offre un cours dans un domaine controversé. Ce cours, accrédité par l'Université de l'Alberta et intitulé: Fondements de l'éducation 401 (3 crédits), porte sur les écoles françaises en Alberta et est offert à compter du 10 septembre, les mercredi soirs, de 18h30 à 21h30 à l'école Elémentaire Notre Dame de Bonnyville. Ce cours sera enseigné par les professeurs France Levasseur-Ouimet et Frank McMahon et leurs collaborateurs M. Léo Turcotte, directeur de l'école Maurice Lavallée, Guy Lacombe, directeur du développement communautaire de l'ACFA, Yvon Mahé, directeur du Bureau de l'éducation de l'ACFA et de Dr. Roger Motut. Voici les sujets qui seront abordés:
10 septembre: Introduction
17 septembre: L'école française - une expérience vécue
24 septembre: Etude du contexte et du milieu
1er octobre: La francophonie albertaine et l'éducation: perspective historique
8 octobre: Expérience des écoles françaises en Ontario
15 octobre: L'article 23 et la loi scolaire. Différences entre une école d'immersion et une école française
22 octobre: Psycholinguistique et besoins éducatifs des élèves francophones minoritaires
29 octobre: Le rôle des parents vis-à-vis les écoles françaises
5 novembre: Sensibilisation de l'enseignant à son rôle
12 novembre: Pédagogie du français langue maternelle en milieu minoritaire
19 novembre: Programmation pour les écoles françaises
26 novembre: L'assimilation et les écoles françaises
26 novembre: L'assimilation et les écoles d'immersion
3 décembre: L'ambiance et la programmation culturelles
10 décembre: Table ronde et évaluation
Selon le Dr. Jean Watters, directeur de l'Education permanente, ce cours s'adresse tant aux enseignants qu'au grand public. C'est pourquoi l'Education permanente invite les parents intéressés à suivre ce cours (pour eux non-crédité) en payant des frais d'inscription de 50.00$ au bureau de l'Education permanente ou au facilitateur local. Afin de faciliter la participation des francophones qui seraient intéressés à participer à l'une ou l'autre des sessions, il est possible de s'inscrire moyennant un déboursé de 8.00$ par session. Les deux premières heures du cours seront enseignées par téléconférence. La dernière heure permettra aux participants de discuter en groupe et dans leur milieu respectif la question des écoles françaises en Alberta. Voici un cours, qui nous n'en doutons pas. engendrera beaucoup d'intérêt et de discussions. Pour de plus amples renseignements et pour les inscriptions, le facilateur local est M. Robert Ward que vous pouvez rencontrer les mercredis soir à l'école élémentaire Notre-Dame.

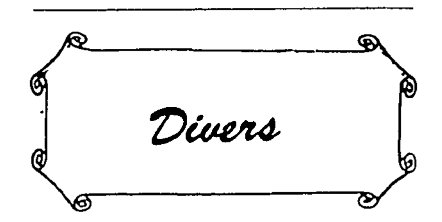
COURS D'EDUCATION physique pour l'AGE D'OR
Cours d'éducation physique pour l'âge d'Or, avec Mme Antoinette Tellier, les lundis, mercredis et vendredis avant-midi à 10h00, à compter du lundi, 13 octobre, 1986, au Centre Culturel de l'A.C.F.A. de Bonnyville situé au 4904 B - 50e rue.



GARDIENNE: Aimerais garder enfants chez moi à plein temps ou partiel. Contactez Jocelyne 936-6842.



J'aimerais garder un enfant de 2 ou 3 ans à domicile. J'habite le quartier Thickwood 743-6187



SEMAINE NATIONALE DU MOUVEMENT DES FEMMES CHRÉTIENNES
Du 5 au 11 octobre 1986, le Mouvement des Femmes Chrétiennes tient une semaine de sensibilisation. Le M.F.C. regroupe 40 000 membres de 4 provinces canadiennes: le Québec, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick, et l'Alberta.
Ce mouvement d'action catholique générale se caractérise par un engagement chrétien dans le milieu familial, paroissial, social.
Le programme d'action 1986-87 reprend le thème: "De la violence au respect", identifiant la violence affective, religieuse et silencieuse. Les femmes membres en rechercheront les causes et les conséquences, dans les équipes paroissiales.
Utilisée en Action Catholique, cette méthode du Voir et du Juger favorise l'Agir: un changement de mentalité, une attitude de respect. "La Famille Chrétienne", bulletin trimestriel, guide de travail du programme d'action, envoyé à chaque membre suggère un lien avec l'Évangile.
On annoncera sans doute, chez-vous, une activité du M.F.C., participez-y, renseignez-vous à votre paroisse: à votre diocèse:

VENEZ VOIR LES NOMBREUX ATOUTS DE LA MAISON R-2000 LES 4 ET 5 OCTOBRE PROCHAINS,

à la Tournée nationale des maisons R-2000, qui aura lieu, partout au pays, dans des maisons modèles de qualité.

Il faut le voir pour le croire. La qualité, la valeur et le confort supérieurs d'une maison R-2000 font toute la différence.



Par tous les temps, vous et votre famille profitez, grâce à une maison R-2000, d'un environnement et d'une qualité de vie sans pareils.

La maison R-2000 est construite par des entrepreneurs ayant reçu une formation spéciale et qui se sont engagés, sans compromis, à assurer la qualité de la maison R-2000. Voilà pourquoi la maison R-2000 est supérieure à tous points de vue.

De l'air toujours frais. Un système de circulation d'air élimine l'air vicié et le remplace constamment par de l'air frais filtré pour assainir votre environnement.

Peu de courants d'air, peu de poussière. Les courants d'air peuvent causer le rhume. La poussière peut provoquer des allergies. Dans une maison R-2000, toutes les ouvertures, fenêtres, portes, orifices de plomberie et d'électricité, en fait toute la maison, sont soigneusement vérifiés. On élimine tous les courants d'air avant d'apposer le sceau de qualité R-2000.

Un intérieur paisible. Grâce à une technique de construction méticuleuse et à l'ajout d'isolant, la maison R-2000 intercepte les bruits du dehors. Votre intérieur est donc plus paisible.

Un investissement rentable. La maison R-2000 est synonyme de valeur. Il en coûte peu pour la chauffer et elle possède une valeur de revente plus élevée. Mais surtout une maison R-2000 vous offre un environnement plus confortable et plus sain.

Si c'est ce genre d'environnement que vous cherchez pour votre famille, venez visiter une maison R-2000.

Seuls les constructeurs de maison R-2000 accrédités sont habilités à la construire.

Pour tout renseignement concernant les maisons R-2000, téléphonez à Calgary, au (403) 420-4035; ailleurs, 1-800-222-6477

Énergie, Mines et Ressources Canada
L'Hon. Marcel Masse, Ministre

Energy, Mines and Resources Canada
Hon. Marcel Masse, Minister



Canada

IL VAUT LA PEINE DE LA VISITER!

